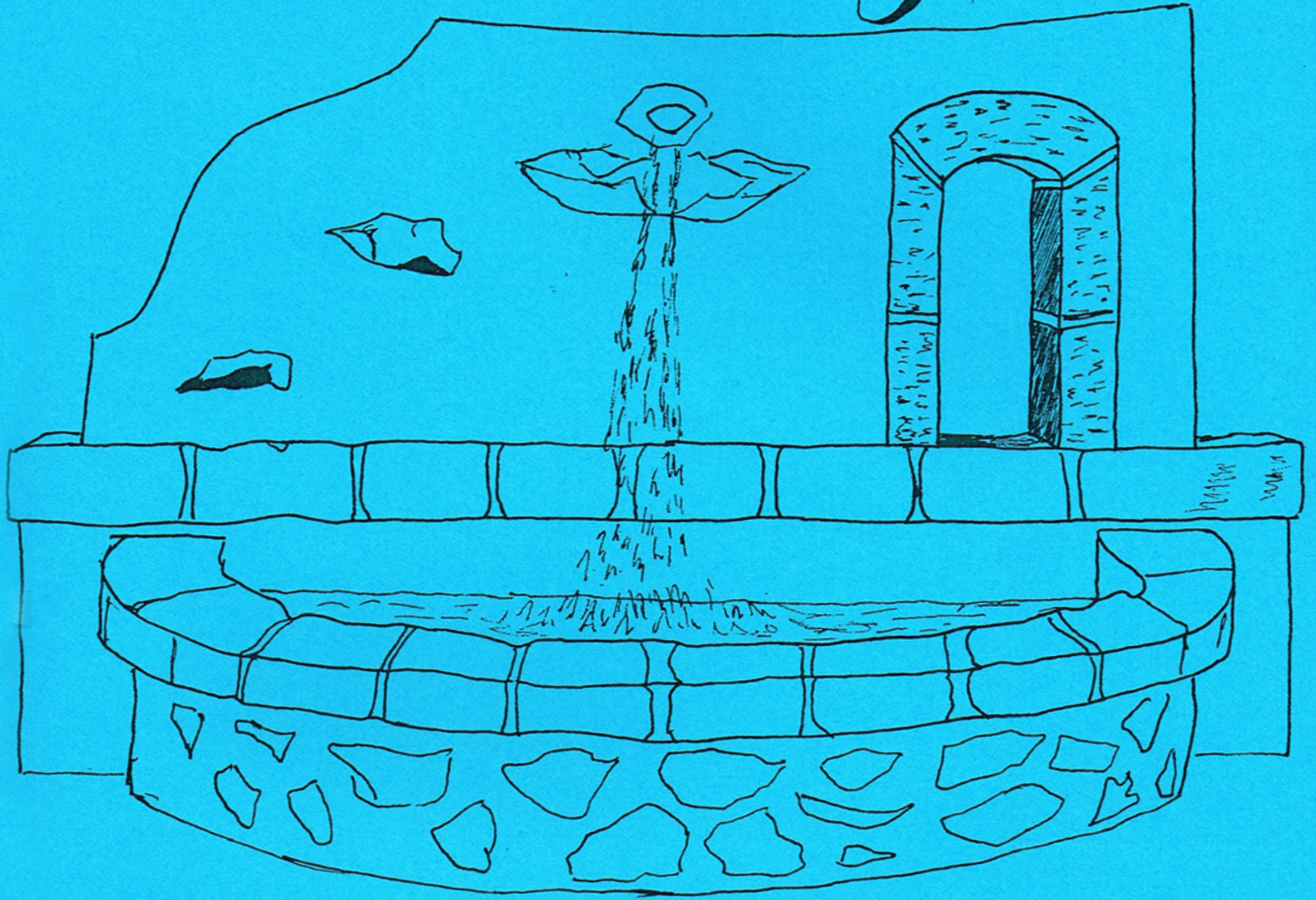


Siglory



Bulletin Municipal

Janvier 2002 N°12

En couverture: la fontaine construite en 1998 et dessinée par Monsieur Paquito ESTEVE.



Fleurissement:

Notre village a gardé "une fleur" cette année.

Un administré a prêté une charrue pour "paysager" la place de l'église.

Mais des bénévoles supplémentaires seraient les bienvenus.

Beaucoup d'habitants fleurissent leur maison avec goût et originalité.

L'ensemble est agréable et accueillant. A tous un grand merci.

SOMMAIRE

. Le mot du Maire	p. 1
. Le Conseil Municipal - les commissions - les comités syndicaux	p. 2 à 4
. Les ordres du jour des réunions du Conseil Municipal	p. 5 à 7
. Situation financière 2000 de la commune	p. 8 à 11
. Recensement de la population - Mars 1999	p. 12 à 15
. Renseignements administratifs	p. 16 à 17
. Liste des commerçants, artisans et entreprises	p. 18 à 19
. Etat civil 2001	p. 20
. Le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable	p. 21 à 22
. Les ordures ménagères	p. 23
. Le regroupement pédagogique Guilly-Sigloy	p. 24 à 27
. Le Syndicat Scolaire Intercommunal Guilly-Sigloy	p. 28
. Le Collège "La Sologne" à Tigy	p. 29
. Liste des associations locales	p. 30
. Calendrier 2002 des fêtes et manifestations	p. 31
. L'Amicale des Anciens	p. 32
. La Société des Fêtes	p. 33
. La Compagnie des Archers du Val d'Or	p. 34
. Sigloy Entente Tennistique	p. 35 à 36
. Nos Aînés-les Anciens Combattants et CATM-la paroisse	p. 37
. La bibliothèque municipale-année 2001	p. 38
. Téléthon 2001	p. 39 à 40
. Histoire d'euro	p. 41 à 44
. L'Unassad du canton de Jargeau	p. 45 à 46
. L'Office de Tourisme de Châteauneuf-Germigny-Sigloy	p. 47
. Le réseau d'échanges réciproques de savoirs	p. 48
. Les numéros de téléphone utiles	p. 49
. Le plan de Sigloy	p. 50

LE MOT DU MAIRE

Permettez-moi de “brosser” en quelques lignes les réalisations de l’année écoulée.

La population étant passée de 464 à 547 habitants - j’en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants - en mars, vous avez élu 15 conseillers municipaux, parmi eux 5 femmes. Dès le mois d’avril, les dossiers nous attendaient.

L’impasse de la Cholette: avec la dissimulation des réseaux EDF et France Télécom, écoulement des eaux pluviales et renforcement de réseau d’eau potable.

Route de la Motte: aménagement d’un parking. Les travaux seront terminés très prochainement.

Et puis dossier très important: l’effectif scolaire étant en nette progression, il a été demandé l’ouverture d’une troisième classe; l’inspection académique devait prendre la décision à la rentrée scolaire après comptage des effectifs.

Il était impératif d’aménager un local à moindre coût, ce qui a nécessité le transfert de la cantine à la salle des fêtes.

Le réaménagement de l’acoustique de la salle des fêtes.

En octobre dernier, nous avons concrétisé l’achat de l’immeuble CHAUVET, contrairement à voilà quelques dizaines d’années, les conseils municipaux de nos communes rurales ont le devoir ou le souci d’étudier le maintien ou non des activités commerciales ou artisanales.

Maintenant, je tiens à remercier nos directrices, instituteur et institutrices du syndicat scolaire Guilly-Sigloy, pour le dévouement qu’ils apportent à vos enfants, ainsi que les assistantes maternelles et le personnel de cantine.

Un grand merci aux responsables d’associations qui se sont investis énormément pour la réussite des nombreuses manifestations qu’ils ont organisé.

Je lancerais un appel: n’hésitez pas à venir aider de quelques manières que ce soient nos organisateurs de fêtes, spectacles ou autres, pour éviter qu’ils tombent dans le découragement.

Maintenant, tournons-nous vers l’avenir: suite à l’ouverture de la troisième classe, un projet est à l’étude pour le réaménagement de l’ensemble scolaire et surtout d’une cantine qui nécessiteront des investissements importants dans les années prochaines.

Vous en saurez plus dans les mois à venir.

Le Conseil Municipal et moi-même vous présentent leurs meilleurs voeux, une bonne et heureuse année, une bonne santé et une vie paisible et agréable à Sigloy.

LE CONSEIL MUNICIPAL

<u>Le Maire</u>	André LEFAUCHEUX
<u>Le Premier Adjoint</u>	Claudine DUGENEST
<u>Le Second Adjoint</u>	Elisabeth GRANDJEAN
<u>Les Conseillers</u>	Claudine BALLEUX Philippe CIMETIERE Jean-Marie GAULT Eric BOURSIN Yvette NOIZET Paquito ESTEVE François CROSNIER Catherine GALLIOT René COCHARD André SAINSON Xavier MARCOLIN Henri THROUDE

LES COMMISSIONS

Le Maire est membre de droit des commissions.

Finances: Elisabeth GRANDJEAN - Claudine BALLEUX - Yvette NOIZET - André SAINSON

Ecoles: Claudine DUGENEST - Philippe CIMETIERE - Yvette NOIZET

Voirie: Elisabeth GRANDJEAN - Jean-Marie GAULT - Eric BOURSIN - François CROSNIER - René COCHARD

Travaux: Claudine DUGENEST - Elisabeth GRANDJEAN - Jean-Marie GAULT - André SAINSON - Xavier MARCOLIN - Henri THROUDE

Environnement - fleurissement: Claudine DUGENEST - Elisabeth GRANDJEAN - Philippe CIMETIERE - François CROSNIER - René COCHARD - Henri THROUDE

Aide Sociale: Claudine DUGENEST - Yvette NOIZET - Catherine GALLIOT - Henri THROUDE
Monique GAULT - Solange RAGU - Maurice GALLIOT - Henri GRANDJEAN

Cimetière: Elisabeth GRANDJEAN - Jean-Marie GAULT - Paquito ESTEVE - René COCHARD

Fêtes - cérémonies - animations: Claudine DUGENEST - Elisabeth GRANDJEAN - Philippe CIMETIERE - Paquito ESTEVE - Henri THROUDE

Equipements: Elisabeth GRANDJEAN - Eric BOURSIN - Paquito ESTEVE - François CROSNIER - Xavier MARCOLIN - Henri THROUDE

Personnes âgées: Claudine DUGENEST - Yvette NOIZET - François CROSNIER - René COCHARD

Urbanisme: Claudine DUGENEST - Elisabeth GRANDJEAN - Claudine BALLEUX - Catherine GALLIOT - Henri THROUDE

Appels d'offres et adjudications: Claudine DUGENEST - Elisabeth GRANDJEAN - Yvette NOIZET - Catherine GALLIOT - André SAINSON

Agricole: Jean CATHELINEAU - Jean-Claude GALLIOT - Denis LEFAUCHEUX - Albert POIGNARD

Bulletin Municipal: Claudine DUGENEST - Elisabeth GRANDJEAN - Philippe CIMETIERE - Paquito ESTEVE - André SAINSON

LES COMITES SYNDICAUX

Bassin du Loiret: . titulaires: André LEFAUCHEUX - René COCHARD
. suppléant: François CROSNIER

Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de Sigloy/Ouvrouër-les-Champs:
. titulaires: André LEFAUCHEUX - Elisabeth GRANDJEAN - Frantz PETIT
. suppléants: Yvette NOIZET - Xavier MARCOLIN

Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Châteauneuf:
. titulaire: François CROSNIER
. suppléant: Claudine DUGENEST

Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire du Collège de Tigy:
. titulaires: Claudine DUGENEST - Yvette NOIZET
. suppléants: Philippe CIMETIERE - Eric BOURSIN

Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire de Guilly/Sigloy:

. Claudine DUGENEST - Philippe CIMETIERE - Yvette NOIZET - Joëlle MARCOLIN

Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Tigy (S.I.V.O.M.):

. Elisabeth GRANDJEAN

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la Chambre Funéraire de Jargeau (S.I.V.U.):

. titulaires: Claudine DUGENEST - Elisabeth GRANDJEAN
. suppléants: Claudine BALLEUX - Paquito ESTEVE

Syndicat Intercommunal d'Aménagement Rural de la Sologne du Loiret (S.I.A.R.S.O.L.):

. André LEFAUCHEUX - Elisabeth GRANDJEAN

Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses affluents (S.I.C.A.L.A.):

. titulaire: André LEFAUCHEUX
. suppléant: Elisabeth GRANDJEAN

Scéma d'Aménagement et de la Gestion de l'Eau (S.A.G.E.):

. titulaire: André LEFAUCHEUX
. suppléant: René COCHARD

Commission Locale de l'Eau (C.L.E.):

. André LEFAUCHEUX, suppléant de la Commune d'Ouvrouër-les-Champs

Prévention Routière:

. François CROSNIER

Syndicat de défense des ennemis de la culture:

. René COCHARD - Eric BOURSIN

“On a plus de mal à ne rien faire qu'à travailler”

ORDRES DU JOUR DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 15 JANVIER 2001:

- Achat de l'immeuble CHAUVET
- Demande de subvention pour l'achat de l'immeuble CHAUVET
- Demande de subvention au titre de la D.G.E. 2001
- Décision modificative - virement de crédits
- Demande de participation financière pour un séjour au ski organisé par le Collège "La Sologne" à Tigy
- Divers: compte-rendu de la cérémonie des voeux du Maire 2001; organisation du repas des Anciens 2001; transfert du bureau de vote de la Mairie à la salle des fêtes; location de la salle des fêtes pour le 31 Décembre 2001; compte-rendu du réveillon communal 2000; téléthon 2000.

LUNDI 29 JANVIER 2001:

- Conditions de l'achat de l'immeuble CHAUVET
- Demande de subvention pour l'achat d'une borne incendie
- Divers: organisation du repas des Anciens 2001; acoustique à la salle des fêtes; toiture à la salle des fêtes.

LUNDI 19 FEVRIER 2001:

- Vote du Budget Primitif 2001
- Signature de l'achat de l'immeuble CHAUVET auprès du Notaire
- Signature de l'emprunt couvrant l'achat de l'immeuble CHAUVET auprès de l'organisme de crédit
- Demande de subvention au titre de la D.G.E. 2001
- Divers: modificatif dans le choix du traiteur pour le repas des Anciens du Dimanche 4 Mars 2001.

VENDREDI 16 MARS 2001:

- Election du Maire
- Désignation du nombre d'Adjoints
- Election du Premier Adjoint
- Election du Second Adjoint
- Indemnité du Maire et des Adjoints

LUNDI 26 MARS 2001:

- Composition des commissions municipales
- Composition des comités syndicaux
- Délégation de fonctions et de signature aux 2 adjoints

LUNDI 14 MAI 2001:

- Modification de statuts au S.I.I.S. Guilly/Sigloy
- Constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs faisant suite à l'élection municipale du 11 Mars 2001
- Renouvellement des délégués qui seront amenés à siéger au sein du S.I.C.T.O.M. de la Région de Châteauneuf sur Loire

- Travaux d'aménagement du parking route de la Motte
- Programme de voirie 2001
- Collecteur de l'Association Foncière route de Marmain à Sigloy
- Opération soumise à autorisation au titre du Code de l'Environnement - dossier présenté par les Etablissements ASSELIN
- Travaux de remise en état du terrain de tennis
- Rapports des différentes commissions communales et réunions
- Acoustique à la salle des fêtes
- Augmentation du loyer du logement de fonction au 1er Mai 2001
- Divers: travaux de dissimulation des réseaux Impasse de la Cholette; rentrée des classes de Septembre 2001; S.I.V.O.M. de Tigy; livre sur Sigloy; courrier de Monsieur et Madame Stéphane SALINAS pour l'assainissement rue de la Petite Pocelle; prévision de ball-trap; association "Crée, on peint"; remerciements de subventions; répondeur téléphonique.

. LUNDI 25 JUIN 2001:

- Vote du Compte Administratif 2000 et affectation du résultat 2000
- Vote du Compte de Gestion 2000
- Approbation du P.P.R.I. de la Vallée de la Loire sur le Val d'Orléans-Amont
- Dispense d'autorisation pour l'envoi de commandements
- Renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services auprès de la Société SEGILOG INFORMATIQUE
- Demande de subvention du Service d'Assistance Pédagogique à Domicile aux élèves malades ou accidentés du Loiret
- S.I.I.S. Guilly/Sigloy
- Désignation des membres qui seront amenés à siéger au sein du S.I.A.E.P. Sigloy/Ouvrouër-les-Champs suite à la modification des statuts
- Complément de rémunération pour la secrétaire de mairie
- Divers: 14 Juillet 2001; association "Crée, on peint"; comptes-rendus commissions; location salle des fêtes pour le réveillon du 31 Décembre 2001; salle de tir à l'arc; classe des grands; informations diverses.

. LUNDI 16 JUILLET 2001:

- Dissimulation des réseaux électriques Impasse de la Cholette - convention entre le Conseil Général du Loiret et la Commune
- Projets de travaux pour 2002
- Divers: travaux divers; bulletin municipal 2001; comité interprofessionnel d'hygiène du Loiret; courrier en date du 12 Juillet 2001 de Monsieur Eric DOLIGE, Président du Conseil Général du Loiret; salle de tir à l'arc; fonds de solidarité eau; quatrième virade de l'espoir de St Denis de l'Hôtel; achat de l'immeuble CHAUVET; élections sénatoriales.

. VENDREDI 31 AOUT 2001:

- Désignation des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales du Dimanche 23 Septembre 2001

. LUNDI 17 SEPTEMBRE 2001:

- Demande de subvention au titre de l'amélioration de l'aspect paysager - traitement paysager des espaces publics et des entrées de bourg - auprès de la Région Centre pour l'aménagement route de la Motte
- Acoustique à la salle des fêtes

- Signature de l'emprunt couvrant l'achat de l'immeuble et du terrain CHAUVET
- Projets de travaux pour 2002
- Divers: rentrée scolaire 2001; dotation informatique 2001 à l'école de Sigloy; comptes-rendus de commissions; panneaux signalétiques et plan communal; réfection du terrain de tennis; salle de tir à l'arc (mise aux normes et locations); armoire frigorifique à la salle des fêtes; tondeuse; cireuse de la salle des fêtes; courrier d'un administré; S.I.C.T.O.M. (tri sélectif); location de la salle des fêtes de Sigloy pour les Germignons du 1er Janvier 2002 à l'été 2003; demande de salle pour des joueurs de cors de chasse; bulletin municipal 2001; information.

LUNDI 5 NOVEMBRE 2001:

- Mission de maîtrise d'oeuvre de la DDE de Châteauneuf sur Loire pour l'étude et la direction des travaux relatifs à la création d'un parking route de la Motte
- Travaux d'aménagement du parking route de la Motte
- Demande de subvention au titre de l'amélioration de l'aspect paysager - traitement paysager des espaces publics et des entrées de bourg - auprès de la Région Centre pour l'aménagement route de la Motte
- Demande de subvention auprès du Conseil Général du Loiret pour des travaux de rénovation du terrain de tennis
- Recrutement d'un agent d'entretien à temps partiel
- Conversion à l'euro des prêts du Crédit Agricole pendant la période transitoire (1er Janvier 1999 - 31 Décembre 2001)
- Indemnités de conseil et de confection de budget alloués au Receveur Municipal
- Journée complémentaire 2001 et régie de recettes de la salle des fêtes
- Divers: arrêté pour la participation de la Région Centre au financement de l'achat de l'immeuble CHAUVET; salle de tir à l'arc (devis des mises aux normes et conditions de location); jury régional de fleurissement; rapport annuel concernant le prix et la qualité du service d'eau; Téléthon 2001; bulletin municipal 2001(commission du Lundi 24/09/2001); situation financière de la commune.

LUNDI 26 NOVEMBRE 2001

- Vote du Budget Supplémentaire 2001
- Transformation du S.I.A.R.S.O.L. en Syndicat Mixte
- Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.)
- Demande de subvention au titre de la D.G.E. 2002
- Demande de subvention au titre des équipements polyvalents de sport, culture et loisirs auprès du Conseil Général du Loiret
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de la Commune de Chambon-la-Forêt
- Tarifs des locations de la salle des fêtes au 1er Janvier 2002
- Montant des loyers au 1er Janvier 2002
- Tarifs des concessions dans le cimetière communal au 1er Janvier 2002
- Divers: date du repas des Anciens; date de la cérémonie des voeux du Maire; S.I.V.O.M. de Tigy; projet de protocole d'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail; courrier de la Région Centre pour la demande de subvention concernant la requalification paysagère du presbytère de Sigloy; dossier d'exploitation pour les travaux de vérification des appuis du pont de Châteauneuf sur Loire; lettre d'un administré; poteaux indicateurs sur les routes communales; information; portage de repas à domicile pour une personne âgée de la commune.

VENDREDI 14 DECEMBRE 2001:

- Présentation des avants-projets de travaux pour 2002

Chateauf / Loire, le 31 août 2001

Affaire suivie par :

.....Guy RAGU.....

MONSIEUR LE MAIRE
45110 SIGLOY

OBJET : situation financière de votre commune.

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous adresser les fiches de situation financière de l'année 2000.

Il apparaît que la situation de votre commune est saine.

Les recettes de fonctionnement, ainsi que la dette et la charge qu'elle induit, sont sensiblement égales aux moyennes départementales et régionales alors que les dépenses de fonctionnement sont inférieures, ce qui génère une capacité d'autofinancement supérieure.

Cependant ce résultat est dû aux forts taux d'imposition, hormis celui de la taxe d'habitation, des contribuables de la commune.

La commune a marqué une pause dans les investissements.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE : SIGLOY

Département : LOIRET

Poste : 045006

Instruction comptable M14

N° INSEE : 311

Population avec doubles comptes : 547

Gestion 2000

Catégorie démographique : 0 A 700 habitants

Date de traitement : 16-06-2001

Situation définitive

Nombre de communes traitées pour le département : 187 soit 100,00 % de la catégorie démographique du département

Nombre de communes traitées pour la région : 1150 soit 97,00 % de la catégorie démographique de la région

MONTANTS EN FRANCS	INTITULÉ DES RUBRIQUES	Montants en francs par habitant pour		
		la catégorie démographique dans		
		la commune	le département	la région
FONCTIONNEMENT				
2.187.031	Total des produits de fonctionnement = A	3998	3902	3924
642.844	dont : Impôts locaux	1175	1467	1441
390.650	Autres impôts et taxes	714	670	347
532.244	Dotations globale de fonctionnement	973	842	963
288.083	Attributions de péréquation et de compensation	526	372	407
1.621.677	Total des charges de fonctionnement = B	2964	3158	3081
355.071	dont : Charges de personnel (montant net)	649	847	974
385.667	Achats et charges externes (montant net)	705	777	796
39.968	Charges financières	73	69	102
621.526	Contingents	1136	1072	741
19.930	Subventions versées	36	90	130
565.354	Résultat comptable = A - B = R	1033	743	842
INVESTISSEMENT				
613.773	Total des ressources d'investis. budgét. = C	1122	1578	1763
395.000	dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	722	704	762
0	Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0	245	254
0	Autres dettes à moyen long terme	0	4	11
22.050	Subventions reçues	40	361	401
185.868	FCTVA	339	144	149
10.855	Autres fonds globalisés d'investissement	19	16	7
0	Amortissements	0	1	3
0	Provisions	0	0	0
253.570	Total des emplois d'investis. budgét. = D	463	1443	1717
132.468	dont : Dépenses d'équipement	242	1215	1346
121.102	Rembours. de dettes bancaires et assimilées (1)	221	188	265
0	Rembours. des autres dettes à moyen long terme	0	12	10
0	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0
0	Charge à répartir	0	0	6
0	Immobilisations affectées, concédées,...	0	2	45
-360.203	Besoin de financement résiduel = D - C	-658	-134	-45
0	+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	-1	0
-360.203	Besoin de financement de la section d'investissement	-658	-136	-46
925.557	Résultat d'ensemble	1692	880	889
DETTE				
628.978	Encours de la dette au 31 décembre	1149	1249	1772
622.978	dont encours des dettes bancaires et assimilées	1138	1218	1693
161.021	Annuité des dettes bancaires et assimilées (1)	294	256	366
0	Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0
1.053.219	FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	1925	2259	1819

(1) Refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

Fiche n° 2 : Autofinancement et ratios de structure

SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE : SIGLOY

Département : LOIRET
 Instruction comptable M14
 Catégorie démographique : 0 A 700
 Population avec doubles comptes : 547

Poste : 045006
 N° INSEE : 311
 Gestion 2000

Date de traitement : 16-06-2001

Situation définitive

Nombre de communes traitées pour le département : 187 soit 100,00 % de la catégorie démographique du département
 Nombre de communes traitées pour la région : 1150 soit 97,00 % de la catégorie démographique de la région

Montants en francs	Intitulés des rubriques	Montants en francs par habitant pour		
		la catégorie démographique		
		la commune	dans le département	dans la région
	COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT			
688.853	Excédent Brut de fonctionnement = EBF	1259	737	857
565.354	Résultat comptable = A - B = R	1033	743	842
565.354	Capacité d'autofinancement = CAF	1033	758	829
0	Produit des cessions d'immobilisations	0	33	80
444.252	CAF nette des remboursements des dettes bancaires et assimilées (1)	812	570	563

Intitulés des rubriques	Pour la commune	Pour la catégorie démographique	
		dans le département	dans la région
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
Impôts locaux	29,39	37,60	36,72
Dotations et participations reçues	38,84	34,21	39,27
dont Dotation Globale de fonctionnement	24,34	21,58	24,54
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
dont : Achats et charges externes (montant net)	23,79	24,60	25,84
Charges de personnel (montant net)	21,90	26,82	31,61
Charges financières	2,46	2,18	3,31
Contingents	38,33	33,95	24,05
Subventions versées	1,21	2,85	4,22
POURCENTAGE DANS LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT			
CAF nette des remboursements des dettes bancaires et assimilées (1)	335,54	46,91	41,83
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0,00	20,16	18,87
Subventions reçues	16,53	29,71	29,79
FCTVA	140,08	11,85	11,07
AUTRES RATIOS			
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	1,10	1,61	2,04
Annuité des dettes bancaires et assimilées (1) / EBF	0,23	0,35	0,43

(1) Refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

TRÉSOR PUBLIC

Fiche n° 3 la fiscalité pesant sur les habitants du fait de la commune et de ses groupements

SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE DE : SIGLOY

Département : LOIRET

Poste : 045006

N° insee : 311

Gestion 2000

Les données figurant dans cette fiche proviennent du fichier national de la fiscalité locale transmis par la Direction Générale des Impôts.
Les moyennes départementales, régionales et nationales sont donc calculées sur la base de l'ensemble des communes.

I. LES PRODUITS DES IMPOSITIONS ET L'EFFORT FISCAL

MONTANTS EN FRANCS	INTITULÉ DES RUBRIQUES	Montants en francs par habitant			
		pour la commune	de la catégorie démographique		
			départementale	régionale	naionale
306651	Taxe sur les propriétés foncières bâties	561	459	398	435
306651	dont au profit de la commune seule	561			
116088	Taxe sur les propriétés foncières non bâties	212	392	405	311
116088	dont au profit de la commune seule	212			
163715	Taxe d'habitation	299	458	402	358
163715	dont au profit de la commune seule	299			
54542	Taxe professionnelle	100	287	366	513
54542	dont au profit de la commune seule	100			
N.C.	Effort fiscal	N.C.			

II. LES TAUX DES IMPOSITIONS

INTITULÉ DES RUBRIQUES	Taux d'imposition en pourcentage			
	pour la commune	de la catégorie démographique		
		départementale	régionale	naionale
Taxe sur les propriétés foncières bâties	24,22	13,48	13,70	13,46
dont au profit de la commune seule	24,22			
Taxe sur les propriétés foncières non bâties	55,13	33,42	30,98	35,94
dont au profit de la commune seule	55,13			
Taxe d'habitation	8,59	8,86	9,78	8,82
dont au profit de la commune seule	8,59			
Taxe professionnelle	8,92	5,99	8,86	9,09
dont au profit de la commune seule	8,92			

III. LE COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL

Calculé avec les taux moyens			
nationaux	de la catégorie démographique		
	départementale	régionale	naionale
0,90	1,31	1,22	1,25



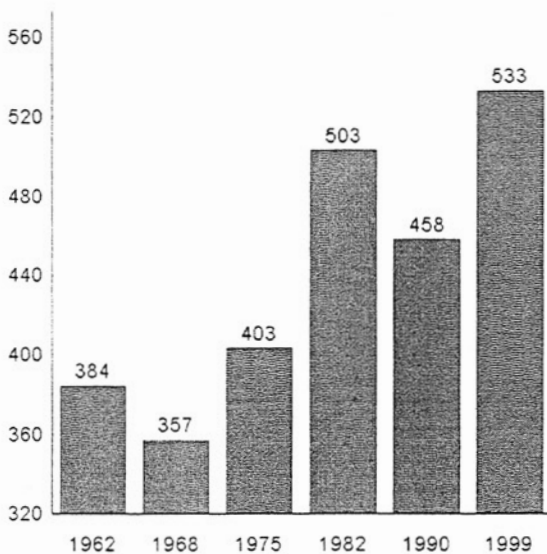
MARS 1999

SIGLOY

Au 8 mars 1999, Sigloy compte 533 habitants (283 hommes et 250 femmes), soit une densité de 56 habitants au km². La population est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 75 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 130 habitants.

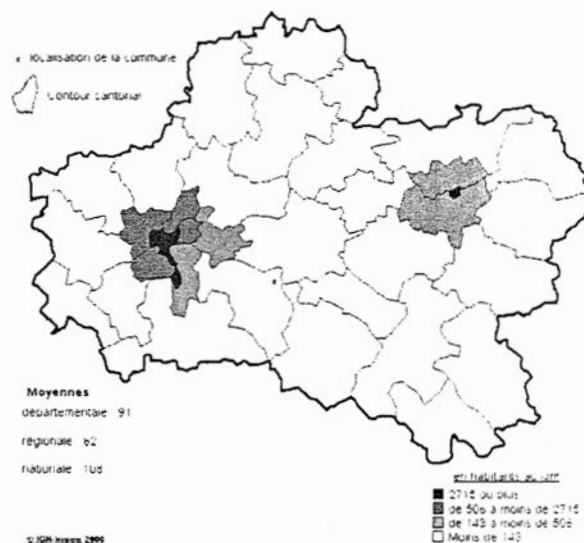


La population depuis 1962



Source : Insee, recensements de la population

La densité de population dans le département



Source : Insee, recensement de la population 1999

L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, l'excédent naturel a contribué à la hausse de la population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 64 naissances et 31 décès dans la commune ; l'excédent naturel s'élève donc à 33 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 42 personnes.

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	46	43	64
Décès	36	39	31
Solde naturel	10	4	33
Solde apparent	90	- 49	42
Variation de la Population	100	- 45	75

Source : Insee, recensements de la population

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.

Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 (%)
Commune	458	533	16,4
Arrondissement	373 757	402 580	7,7
Département	580 612	618 126	6,5

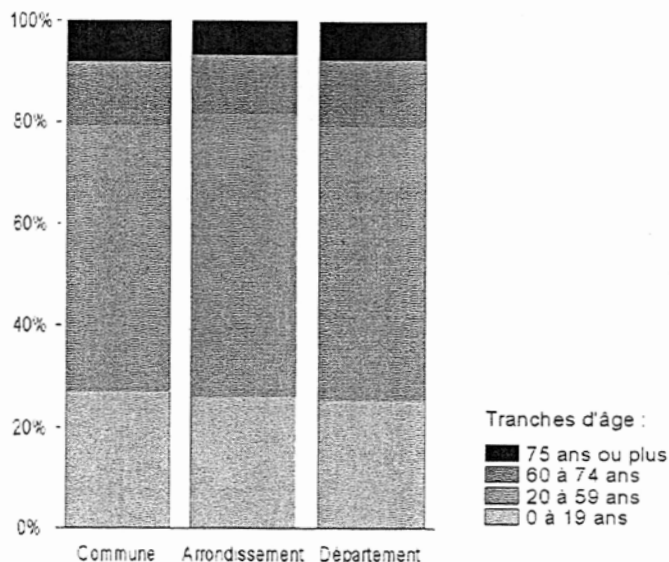
Source : Insee, recensements de la population

La commune dans son environnement

Sigloy appartient à l'arrondissement de la préfecture du département : Orléans. L'arrondissement regroupe 402 580 habitants, soit une densité de 137 habitants au km². La population de la commune en représente donc moins de 1%. Celle de l'arrondissement est en hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a gagné 28 823 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 580 612 habitants en 1990 à 618 126 habitants en 1999 ; soit un gain de 37 514 habitants.

Les jeunes et les seniors

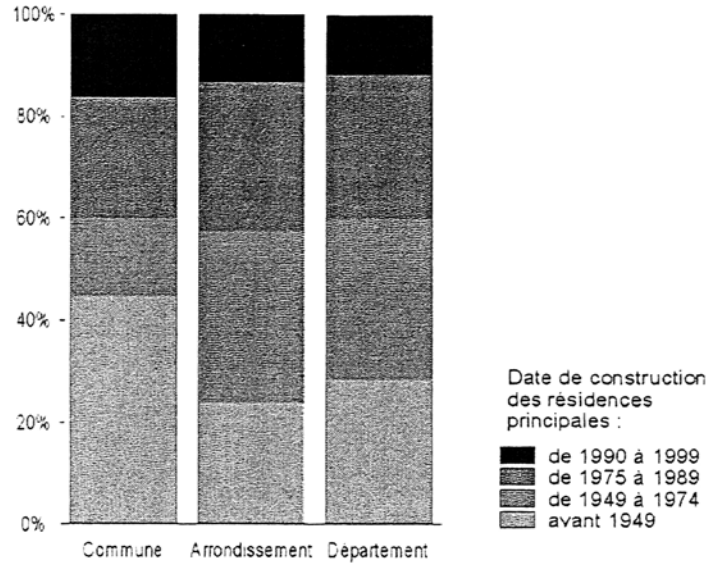
La répartition entre jeunes et moins jeunes est à peu près la même que dans l'ensemble du département. Les 43 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 8,1% de la population ; cette proportion est de 7,7% dans le département. Les 144 jeunes de moins de 20 ans représentent 27% de la population ; à comparer à 25,3% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Le neuf et l'ancien

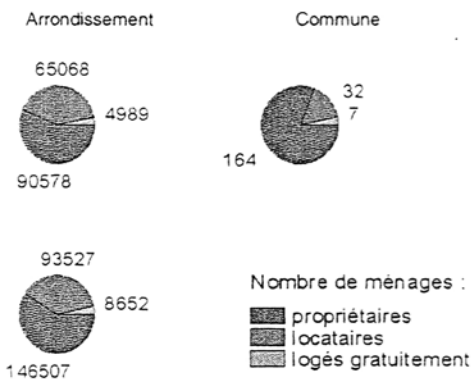
La commune comprend 240 logements : 203 résidences principales et 25 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 12 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est ancien : 132 seulement ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 55%. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 74,1% dans l'arrondissement et de 68,7% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Les propriétaires et les locataires

La quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (97%). La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 80,8% des ménages.

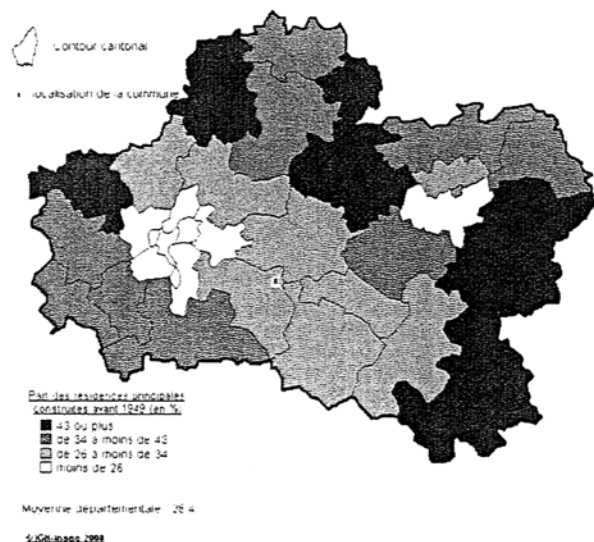


Département

Source : Insee, recensement de la population 1999

Le confort des logements et leur ancienneté

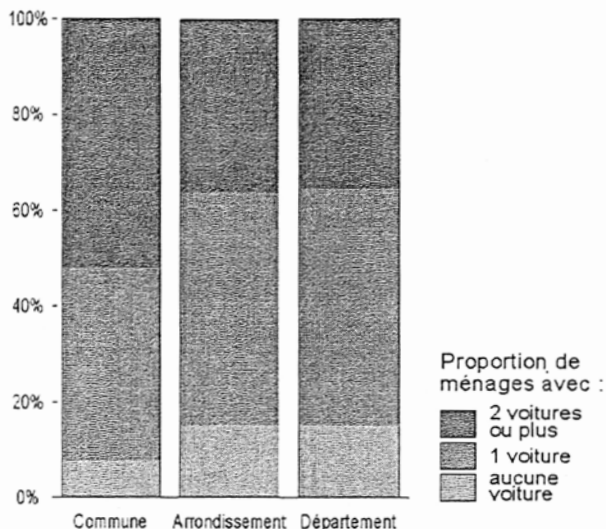
Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements : la plupart des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche et possèdent le chauffage central ou électrique.



Source : Insee, recensement de la population 1999

L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est élevé : 16 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 92,1% ; dans le département, cette proportion est de 84,7%.



Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active

Parmi les 533 habitants de la commune, 265 personnes sont actives : 146 hommes et 119 femmes. Au moment du recensement, 13 de ces actifs cherchent un emploi et 250 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 48 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 202 autres sont salariées. Une petite minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 194 personnes vont travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 193 061 personnes. Parmi elles, 18 658 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 9,7%. Dans le département, le taux de chômage est de 10,4%.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	265	193 061	287 868
hommes	146	102 574	154 854
femmes	119	90 487	133 014
Population active ayant un emploi	250	173 776	257 152
salariés	202	159 364	231 813
non salariés	48	14 412	25 339
Chômeurs	13	18 658	29 808
Taux de chômage (%)	4,9	9,7	10,4

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

Où vont travailler les habitants de la commune ?

	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
Nombre d'actifs travaillant...	56	184	10
Pourcentage d'actifs travaillant...	22,4	73,6	4,0

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population utilisée dans cette présentation est la « population sans doubles comptes ». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour SIGLOY, les chiffres sont les suivants :
 Population sans doubles comptes 533
 Population totale 547

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

SECRETARIAT DE MAIRIE

- . Ouverture au public: de 9 H 00 à 12 H 00 et 14 H 00 à 17 H 00 le Mardi et le Vendredi
de 9 H 00 à 12 H 00 le Lundi, le Jeudi et le Samedi
- . Téléphone: 02.38.58.42.81
- . Télécopie : 02.38.58.19.96
- . E-mail : m - Sigloy @tnova.oleane.com
- . Secrétaire : Mme Caroline CARTIER
- . Pour vos annonces: naissances, mariages, messes, avis de décès, avis d'obsèques, remerciements d'obsèques, Mme CARTIER est correspondante à la République du Centre.

LES EMPLOYES COMMUNAUX

- . Mme Caroline CARTIER, adjoint administratif chargée du secrétariat de mairie
- . M. Jean-Noël BLANC, agent d'entretien chargé de l'entretien général de la commune
- . Melle Angèle JACQUIN, agent d'entretien chargée du ménage à la mairie, à la salle des fêtes, à l'église et dans les vestiaires du terrain de loisirs.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

. Démarches administratives simplifiées:

. Par décret et circulaire en date du 26 Décembre 2000, les fiches individuelle et familiale d'état civil sont supprimées. Pour justifier de son état civil, il suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de son livret de famille, de sa carte nationale d'identité, de son passeport, de sa carte d'ancien combattant, de sa carte d'invalidé de guerre ou de sa carte d'invalidé civil.

. Les justificatifs de domicile sont supprimés; les citoyens n'ont plus à fournir de justificatifs de domicile; il leur suffit de déclarer leur domicile à l'administration qui le demande; sauf pour ce qui concerne: l'obtention d'une carte nationale d'identité sécurisée ou d'un certificat de nationalité, l'obtention d'un titre de voyage ou de circulation (passeports, sorties de territoire, titre de circulation républicain ...), l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour ou d'une attestation d'accueil, l'inscription sur les listes électorales, l'inscription scolaire et universitaire.

. La certification conforme de photocopies de documents est supprimée pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française; désormais, une photocopie lisible du document original suffit. En conséquence, les certifications ne seront plus délivrées, sauf si une administration étrangère le demande.

. Pour l'établissement d'un passeport, il vous faut présenter:

- deux photos d'identité récentes et identiques
- un extrait d'acte de naissance ou le livret de famille des parents (filiation complète)
- deux justificatifs de domicile
- un timbre fiscal de 60 €

Les enfants peuvent être inscrits sur le passeport des parents jusqu'à l'âge de 15 ans (sur présentation obligatoire des enfants). Pour cela, il vous faut présenter:

- deux photos d'identité récentes et identiques
- en cas de divorce: jugement pour la garde des enfants (obligatoire)
- livret de famille ou extrait d'acte de naissance des enfants

. Pour l'établissement d'une carte d'identité, il vous faut présenter:

- deux photos d'identité récentes et identiques
- un extrait d'acte de naissance ou le livret de famille des parents (filiation complète)
- deux justificatifs de domicile
- pour l'établissement d'une carte d'identité d'un enfant, en cas de divorce, fournir le jugement pour la garde de l'enfant

. Téléphone Préfecture: 0821 80 30 45

. Serveur vocal renseignements 24H/24H (permis de conduire, cartes grises et d'identité, passeports, services étrangers): 02 38 81 41 46

. Téléphone Sous-Préfecture: 02 38 65 43 00

RECENSEMENT DE LA POPULATION

. 1850	655 habitants
. 1875	523 habitants
. 1900	483 habitants
. 1925	423 habitants
. 1950	395 habitants
. 1975	403 habitants
. 1999	547 habitants

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1er Janvier 1999, les jeunes - **garçons et filles** - doivent se faire recenser à 16 ans dans le mois de leur anniversaire. Une attestation de recensement leur sera remise.

GENDARMERIE

17, route d'Orléans 45150 Jargeau Téléphone: 02.38.46.83.70

APERITIF A LA POUSSE D'EPINE

(A faire au mois de mai)

Faire macérer pendant 48 heures une poignée de pousses d'épine avec un litre de vin rouge ordinaire et un verre d'eau de vie de marc.

Au bout de 48 heures, retirer les pousses et ajouter 25 morceaux de sucre (les faire fondre dans un peu de ce vin chaud).

LISTE DES COMMERCANTS, ARTISANS ET ENTREPRISES SUR SIGLOY

“Il n’est si gentil mois d’avril qui met son chapeau de grésil”

COMMERCANTS

- . Monsieur Guy CHANGEUX
Bar-tabac “Au Point du Jour”
11, route de Châteauneuf
45110 SIGLOY
Tél. 02.38.58.93.92
- . SARL CHALIN
LA FOURNEE DE SIGLOY
Boulangerie-pâtisserie
18, route de Guilly
45110 SIGLOY
Tél. 02.38.58.50.29
- . Monsieur Jean-Paul DEROUET
Négoce machines agricoles
18, route de Tigy
45110 SIGLOY
Tél. 02.38.58.64.77
- . SARL Ambulances Trois Etoiles
Ambulances
4, route de Châteauneuf
45110 SIGLOY
Tél. 02.38.58.18.18
- . POIGNARD Albert
Achat revente légumes
110, route de Marmain
45110 SIGLOY
Tél. 02.38.58.78.54

ARTISANS

- . Monsieur Juan José HERNANDEZ
Plaquiste-plâtrier-maçon
32, route de Neuvy
45110 SIGLOY
Tél. 02.38.58.18.40
- . Monsieur Guy BROUARD
Forain fruits et légumes
136, route de Tigy
45110 SIGLOY
Tél. 02.38.58.93.57
- . Monsieur André CHERON
Menuisier
7, route de Tigy
45110 SIGLOY
Tél. 02.38.58.58.22
- . Monsieur Serge LUCAS
Plombier-chauffagiste
12, route de Tigy
45110 SIGLOY
Tél. 02.38.58.36.88

. Monsieur Michel MATHIS	Louageur 12, route de Tigy 45110 SIGLOY
. Monsieur Jean-Paul PICARD	Electricien-chauffagiste-climatiseur 25, route du Fournil 45110 SIGLOY Tél. 02.38.46.23.93
<u>ENTREPRISES</u>	
. IMO 45	Conseil et montage immobilier 89, route de la Levée 45110 SIGLOY
. SARL TRAVAUX TERRASSEMENTS	Travaux publics 5, route de Marmain 45110 SIGLOY
. USI 3000	Travaux d'usinage 103, route de Marmain 45110 SIGLOY Tél. 02.38.59.72.48
. SARL MECACENTRE	Mécanique générale 105, route de Marmain 45110 SIGLOY Tél. 02.38.57.24.72
. SA CORNET ETS	Négoce machines agricoles 149, route du Verger 45110 SIGLOY Tél. 02.38.58.42.92

“ Quand les oignons ont 3 pelures, grande froidure”

PATE DE PAQUES

Pâte: 250 g de farine
125 g de beurre
1 oeuf, sel, 75 g d'eau

3 oeufs durs
125 g d'échine de porc
150 g de râble de lapin
persil, ciboule, sel, poivre

Préparer la pâte et laisser reposer 3 heures au frais; Hacher le porc et le lard, saler, poivrer et mélanger bien.
Faire dorer le lapin dans du beurre. Hacher le persil et la ciboule. Aplatir les 2/3 de la pâte du 1.5 cm d'épaisseur. Poser dessus la moitié du hachis cru, recouvrir avec les oeufs durs entiers et le lapin désossé, couvrir avec le reste du hachis.
Relever la pâte sur les bords et faire couvercle avec le reste de la pâte.
Ouvrir une petite cheminée pour l'échappement de la vapeur.
Dorer au jaune d'oeuf et mettre au four une heure.

ETAT CIVIL 2001

NAISSANCES

<i>HELAINÉ Alexis Michel Gérard</i>	<i>03 Mai 2001</i>
<i>LEDUC Tabatha Lola</i>	<i>14 Mai 2001</i>
<i>MASSON Jean-Yves Gilbert Roger</i>	<i>25 Juin 2001</i>
<i>BREDIF Léo Bastien</i>	<i>17 Juillet 2001</i>
<i>DEMARQUOIS Gwendolyne Jacqueline</i>	<i>28 Aout 2001</i>
<i>LEFAUCHEUX Constance Jeanne Gabrielle</i>	<i>24 Septembre 2001</i>
<i>DUFOUR Alysée Martine Yolande</i>	<i>20 Novembre 2001</i>
<i>CIMETIERE Martin Philippe Antoine</i>	<i>03 Décembre 2001</i>
<i>Est née sur la commune :</i>	
<i>MOREAU Manon Monique Kathy Maryline</i>	<i>08 Novembre 2001</i>

MARIAGES

<i>JAVORI André Edouard</i>	
<i>JALLON Claire Marie</i>	<i>01 Septembre 2001</i>

DECES

<i>VENON Lionel Jean Henri Désiré</i>	<i>15 Janvier 2001</i>
<i>VOUILLAC Jean</i>	<i>06 Février 2001</i>
<i>PELLETIER Marie veuve GRANDJEAN</i>	<i>24 Juin 2001</i>
<i>AGOYER Gabriel René</i>	<i>15 Septembre 2001</i>
<i>POIGNARD Thérèse veuve COUTELLIER</i>	<i>07 Novembre 2001</i>

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION EN EAU POTABLE SIGLOY - OUVROUER LES CHAMPS

En 1962, les habitants de Sigloy et d'Ouvrouër-les-Champs ont décidé de créer un syndicat ayant pour but la distribution d'eau potable aux habitants de leurs communes respectives. La participation a été fixée à 48 % pour Sigloy et 52 % pour Ouvrouër-les-Champs.

Un règlement a été instauré. Les travaux ont été effectués sous la direction des services du "Génie Rural". Le service a été effectif en 1966.

Les communes ont continué à gérer leurs installations avec rigueur: château d'eau - matériel - réseau, etc... Nous pouvons considérer cet état de choses avec satisfaction puisqu'il a pu être maintenu un prix de l'eau tout à fait satisfaisant.

Il va falloir pourtant bientôt y ajouter le prix de l'assainissement, obligatoire à court terme.

Pour l'instant le prix de l'eau et de l'abonnement restent inchangés.

Un rappel en quelques chiffres de la consommation d'eau de ces dernières années:

. Rôle d'eau 1992/1993	89 000 m3
. Rôle d'eau 1993/1994	95 172 m3
. Rôle d'eau 1994/1995	86 354 m3
. Rôle d'eau 1995/1996	118 161 m3
. Rôle d'eau 1996/1997	103 265 m3
. Rôle d'eau 1997/1998	82 586 m3
. Rôle d'eau 1998/1999	89 714 m3
. Rôle d'eau 1999/2000	79 795 m3
. Rôle d'eau 2000/2001	70 266 m3

Le prix de la première tranche d'eau a augmenté au 1er Juillet 1999, ce qui donne:

. 0.56 € le m3 jusqu'à 120 m3
. 0.27 € le m3 de 120 m3 à 300 m3
. 0.17 € le m3 au delà de 300 m3

Le prix de l'abonnement annuel reste inchangé:

. 12.96 € pour un compteur de 15 mm
. 16.77 € pour un compteur de 20 mm
. 27.44 € pour un compteur de 30 mm
. 36.59 € pour un compteur de 40 mm
. 76.22 € pour un compteur de 60 mm
. 152.45 € pour un compteur de 100 mm

Au prix de l'eau et de l'abonnement s'ajoute la T.V.A. à 5.5 %, ainsi que la redevance perçue au profit du Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau (F.N.D.A.E.) de 0.02134 € par m³.

Au niveau du fonctionnement, nous demandons à tous les abonnés de bien vouloir dégager et nettoyer leur citerneau, et d'être attentifs à faciliter la tâche du fontainier, Monsieur André FOURAGE. Nous vous en remercions.

Le relevé des compteurs d'eau s'effectue habituellement de fin Mai à la mi-Juin. Nous vous en informons par la presse et en affichage dans les Mairies de Sigloy et Ouvrouër-les-Champs.

Le rapport annuel concernant le prix et la qualité de l'eau du service d'eau est affiché dans les deux Mairies et consultable.

Qualification de l'eau en fonction de la dureté:

dureté: valeur moyenne ou valeur minimale, moyenne et maximale en cas de variation significative. Pour permettre une bonne compréhension, un commentaire est apporté en fonction du titre hydrotimétrique (TH), par référence à la qualification figurant dans le tableau ci-après:

Dureté en degré français	Qualité de l'eau
TH < 10 10 < TH < 20 20 < TH < 30 TH > 30	eau très peu calcaire eau peu calcaire eau calcaire eau très calcaire

Pour tous contacts, téléphonez en Mairie de Sigloy au 02.38.58.42.81 ou à Monsieur André LEFAUCHEUX au 02.38.58.51.58

Par arrêté préfectoral en date du 19 Juillet 2001, l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 8 Décembre 1962 portant création du S.I.A.E.P. Sigloy/Ouvrouër-les-Champs est ainsi modifié: "Le comité syndical sera composé de trois membres titulaires dont le Maire et de deux membres suppléants, désignés par les conseils municipaux, dans chacune des deux commune."

Le nouveau bureau composé à la suite du renouvellement des conseils municipaux est le suivant:

. Président d'honneur	M. Daniel ASSELIN
. Président	M. André LEFAUCHEUX
. Vice-Président	M. Jean-Claude FARDEAU
. Membres titulaires	Mme Colette DUIJVESTIJN M. Dominique COLLET Mme Elisabeth GRANDJEAN M. Frantz PETIT
. Membres suppléants	Mme Fabienne THION Mme Laure GARBIN Mme Yvette NOIZET M. Xavier MARCOLIN

Le Comité Syndical, son président, la secrétaire et le fontainier vous souhaitent une bonne année 2002.

LES ORDURES MENAGERES

En 1971, un ramassage des ordures ménagères a été institué à l'échelon communal. La collecte représentait la part la plus importante des frais. Le SICTOM (syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) a été créé en 1975/76. Puis, avec les normes européennes, les frais de traitement ont pris de l'importance.

Les verres et les papiers n'étant pas ramassés, deux conteneurs ont été installés en 1992 par le SICTOM derrière la salle des fêtes. Un nouveau conteneur est placé un peu plus tard pour recevoir les emballages.

Les déchetteries accueillant déjà les végétaux, les gravats, les ferrailles, les pneus, les huiles de vidange et déchets toxiques, les ordures ménagères ne devraient plus concerner que les déchets non recyclables.

Toutefois, les coûts de ramassage et de traitement ne pourront être diminués et même risquent d'être augmentés, les normes relatives au traitement et à la qualité des rejets étant de plus en plus drastiques.

Pour un environnement agréable, pour laisser des paysages, un air et une eau propres à nos enfants, soyons disciplinés (conteneurs derrière la salle des fêtes accessibles à toute heure).

ORDURES MENAGERES

- . Ramassage hebdomadaire le Jeudi.
- . Tournée spéciale pour enlèvement des objets encombrants ou "monstres" 1 fois en 2002: le Mardi 12 Février 2002
- . Trois conteneurs sont à votre disposition derrière la salle des fêtes: un à verre, un à papiers et un à plastiques.
- . Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (S.I.C.T.O.M.) de la région de Châteauneuf sur Loire gère les ordures ménagères de 60 communes.
- . Le membre titulaire représentant la commune au sein du S.I.C.T.O.M. est Monsieur François CROSNIER. Madame Claudine DUGENEST est membre suppléant.

COLLECTE - TRAITEMENT - DECHETTERIE

- . La déchetterie de Châteauneuf sur Loire est ouverte:
 - le Lundi de 9 H 00 à 16 H 00
 - le Mercredi de 9 H 00 à 17 H 00
 - le Jeudi de 14 H 00 à 17 H 00
 - le Vendredi de 9 H 00 à 17 H 00
 - le Samedi de 9 H 00 à 17 H 00

- . La déchetterie de Tigy est ouverte:
 - le Lundi de 9 H 00 à 16 H 00
 - le Vendredi de 14 H 00 à 17 H 00
 - le Samedi de 9 H 00 à 17 H 00

- . Téléphone S.I.C.T.O.M.: 02.38.59.56.60
- . Toutes les déchetteries sont fermées les jours fériés.
- . Il est strictement interdit de déposer des déchets devant les déchetteries. Les contrevenants seront poursuivis.
- . Accès gratuit dans la limite de 2 m3 par jour pour les particuliers.
- . Accès payant pour les professionnels.

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE GUILLY SIGLOY

Une 5° classe !

Une forte augmentation du nombre d'élèves inscrits , au printemps , nous a conduits à envisager l'ouverture d'une nouvelle classe . Durant les vacances d'été , l'ancienne cantine , ou "salle St Joseph" , a été réaménagée , du mobilier supplémentaire commandé , pour pouvoir accueillir tous les enfants .Après bien des péripéties et avec le soutien sans faille des élus et des parents d'élèves des deux communes , nous obtenions cette création le 10 septembre .

Les **112 élèves** du Regroupement se répartissent ainsi :

à SIGLOY **22 PS** avec Jérôme Fréville
12 MS et 9 GS (21 élèves) avec Sylvie Nourisson
22 CP avec Marie-Agnès Garnier

à GUILLY **14 CE1 et 10 CE2 (24 élèves)** avec Colette Chrétien
8 CM1 et 15 CM2 (23 élèves) avec Armelle Lefaucheux



Classe de découverte : **les CE1 / CE2 à St Jean-de-Monts**

Le travail de l'année 2001 s'est organisé autour de ce séjour . Accompagnés par leur enseignante , Colette Chrétien , tous les élèves sont partis , du 9 au 18 juin , découvrir le milieu marin : initiation à la voile , sur Optimist ; visite de l'île de Noirmoutier , d'un écomusée sur les marais salants ; étude des plages rocheuses et sableuses, observation de la végétation ... Les enfants sont revenus enchantés de leur séjour et une exposition photos a satisfait parents et enfants .

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE GUILLY SIGLOY

L'un des axes essentiels de notre Projet d'école est l'éducation à la citoyenneté , et dans ce cadre , **l'éducation à la sécurité** .

Quelques temps forts :

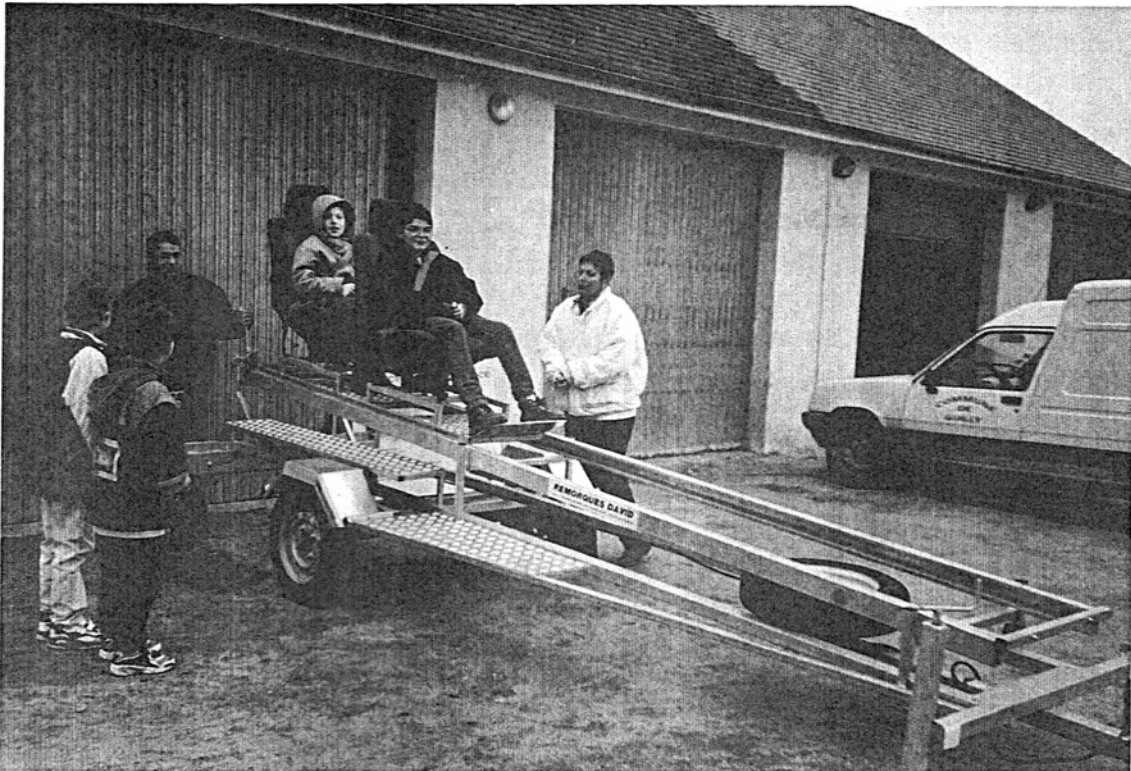
- intervention de M. Thoret , de l'ADATEEP , pour sensibiliser les enfants (de PS au CM2) aux règles de sécurité dans les transports scolaires .
- > **“enfant usager de transport collectif”**
- promenade dans Sigloy , dans Guilly , pour mieux connaître les villages , repérer les passages protégés ou les endroits dangereux (PS au CE2). En classe , travail avec les cahiers du Code Rousseau (GS au CM2)
- > **“enfant piéton”**
- sorties “vélos”(CE1 au CM2) - de Guilly à Sigloy et retour, le 10 avril (avec un goûter organisé par les élèves de Sigloy) - de Guilly à Tigy et retour , le 28 juin , avec une visite du Musée de l'artisanat rural (une manière d'associer un 2e axe du Projet d'école : l'ouverture culturelle)... pour apprendre à circuler en groupe , sur route .
- circuit “Junicode” , proposé par la gendarmerie nationale ... pour apprendre le code de la route et circuler correctement (CM1/CM2)
- > **“enfant cycliste”**
- réflexion et discussion avec la vidéo “Max dans la rue” , sur le comportement en voiture , les règles de sécurité et ... la loi , tout simplement ! (PS au CE2)
- expression des enfants sur des comportements observés en voiture : saynètes présentées aux parents le 5 mai (CM1/CM2)
- > **“enfant passager de voiture”**

Tout ce travail et ces réflexions ont été présentés aux familles le **samedi 5 mai** , dans une exposition , avec la collaboration d'intervenants extérieurs : Prévention MAIF , ADATEEP , Ligue Contre la Violence Routière , Prévention Routière , Gendarmerie , Pompiers , Délégué au Permis de conduire ... Une **Table Ronde** a permis à chacun de s'exprimer ; simulateur d'alcoolémie , réflexomètre , test visuel , test aux chocs , simulation de passage de code , ont permis de tester ses connaissances ou de faire des découvertes .

Cette manifestation , bien fréquentée malgré le mauvais temps , a été très appréciée . Nous espérons maintenant que les comportements vont évoluer - c'est bien le but de tout ceci !

Notre engagement dans cette démarche nous a valu d'obtenir à deux reprises une subvention préfectorale , dans le cadre du PDASR , nous permettant d'acheter du matériel pédagogique (cahiers , vidéos , diapos) en 2000 , des casques (CE-CM) et des vélos (maternelle) en 2001 .

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE GUILLY SIGLOY



Activités culturelles

Musique : Les concerts proposés par les JMF sont toujours de qualité et permettent aux enfants de connaître et d'apprécier des musiques très variées .

- "le Noël de Chloé et Amélie" spectacle de chansons (GS au CE2) , le 5 avril
- "la harpe apprivoisée" , dans le cadre du Festival de Sully (CE au CM) , le 7 juin
- "voix de cristal , instrument de verre" (CE1 au CM2) , le 18 octobre
- "le bal des animaux" , poèmes mis en musique (GS au CE) , le 27 novembre

Arts plastiques :

- Les classes Maternelle et CP ont découvert le Musée des Beaux-Arts (le 31 mai) , après avoir préparé cette visite , en classe , avec des jeux prêtés par le Service éducatif du Musée .
- la majeure partie du travail de l'année se fera autour de l'exposition "la Loire et les berges du futur" que les classes visiteront le 13 (CE / CM) et le 14 décembre (MS/GS/CP)

Découverte du monde :

- (Sigloy) Après le Musée des Beaux-Arts , pique-nique au Parc Floral et visite de la serre aux papillons , avec animation par l'entomologiste .
- (Guilly) Sortie à Briare (le 21 juin) avec découverte du Pont-canal , élément important de notre patrimoine culturel et artistique , et visite du Musée des émaux .

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE GUILLY SIGLOY

Kermesse à Guilly

Dimanche 24 juin , la kermesse a bénéficié d'un temps chaud et ensoleillé . Grâce à toutes les bonnes volontés , des parents d'élèves au Comité des Fêtes de Sigloy (pour son manège) , ce fut un succès indéniable , qui nous permet de continuer à financer les sorties et transports de l'année . **Rendez-vous à Sigloy SAMEDI 22 JUIN 2002 !**

Représentants des parents d'élèves au Conseil d'école

titulaires : Helder MARCELINO
Claire BREVET
Nathalie VOUILLAC
Thierry FAURE
Laurent BONNET

suppléante : Evelyne BRESLAVETZ

Pour nous joindre ...

école de Sigloy :

02-38-58-37-46 (classe de M-A Garnier , directrice)

02-38-58-61-90 (classes de Jérôme Fréville et de Sylvie Nourisson)

Une boîte vocale vous permet maintenant de nous laisser un message en cas d'absence.

école de Guilly :

02-38-58-14-84 (classe de Colette Chrétien , directrice)

Samedis libérés

fixés par l'Inspecteur d'académie

15 septembre	19 janvier	18 mai
6 octobre	2 février	1er juin
17 novembre	2 mars	22 juin
	8 décembre	27 avril

De plus , les 22 et 29 septembre ont été libérés pour permettre la consultation nationale sur les projets de programme .

Vacances scolaires

du samedi midi 27 octobre au lundi matin 5 novembre

du samedi midi 22 décembre au lundi matin 6 janvier

du samedi midi 2 février au lundi matin 18 février

du samedi midi 30 mars au lundi matin 15 avril

vacances d'été : samedi midi 29 juin

LE SYNDICAT SCOLAIRE INTERCOMMUNAL GUILLY - SIGLOY ANNEE 2001

Siège: Mairie de Sigloy Tél.: 02.38.57.25.95

Le comité syndical est composé de 8 représentants: 4 pour chaque commune.

Présidente: Claudine DUGENEST

Vice-Présidente: Isabelle TESSIER

Membres: Nelly CHAMBOLLE, Nicole BRAGUE, Josette RUFFIER, Philippe CIMETIERE, Joëlle MARCOLIN, Yvette NOIZET.

Les directrices d'école et les maires des 2 communes sont membres de droit.

Le syndicat fonctionne depuis 1986 grâce à la contribution financière à égalité des deux communes. Il gère la cantine et le personnel d'accompagnement de la vie scolaire, il prend en charge les frais de fréquentation de la piscine, participe financièrement à chaque classe verte (ou autre), apporte une aide aux frais de repas des enfants, il offre également un dictionnaire aux élèves qui partent vers le collège.

Cette année, en collaboration avec les parents d'élèves et les municipalités nous avons obtenu l'ouverture d'une troisième classe à Sigloy.

L'ancienne cantine devenue salle de classe, la restauration scolaire s'effectue provisoirement dans la salle des fêtes.

A la cantine, pour rester dans les normes imposées par les services d'hygiène et sécurité alimentaires, nous avons dû passer en "liaison froide". La cantine accueille cette année 91 enfants sur les 2 communes.

La cantinière de Guilly Madame MILLET a pris sa retraite le 15 Octobre.

Pour faire face à ces nouvelles situations, nous avons dû embaucher 2 nouveaux agents, ce qui porte le personnel à 7 personnes à temps partiel:

. Mme Isabelle BREZINSKI - surveillance cantine et ménage des classes de Guilly

. Mme Béatrice LECORDIER - cantinière à Guilly

. Mme Bernadette NOGRETTE - cantinière à Sigloy et ménage d'une classe à Sigloy

. Mme Simone TRICHEUX - ATSEM à Sigloy, ménage d'une classe à Sigloy et accompagnement des enfants durant le transport scolaire

. Mme Jeaninne JOUIN - ATSEM à Sigloy et ménage d'une classe à Sigloy

. Mme Patricia SALMON - surveillance cantine de Sigloy

. Mme Marie-Christine RIBOT - secrétaire du S.I.I.S.

COLLEGE "LA SOLOGNE"

Quelques renseignements pratiques: TELEPHONE : 02.38.58.16.58
TELECOPIE : 02.38.58.09.84

Le collège est ouvert les:

Lundi	8 h 30 - 17 h 30
Mardi	8 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h 30 - 12 h 30
Jeudi	8 h 30 - 17 h 30
Vendredi	8 h 30 - 17 h 30

Les 333 élèves ont été accueillis à la rentrée 2001 par une équipe en grande partie renouvelée et rajeunie. L'encadrement par les adultes s'est étoffé et s'est diversifié depuis quelques années grâce aux aides éducateurs et aux personnes recrutées par le Syndicat Intercommunal, garantissant un climat serein au sein de l'établissement.

Un petit souci au niveau du sport: la construction de vestiaires, douches et salle de rangement est attendue avec impatience. Pas avant 2003.

Le collège s'est engagé résolument dans le XXIème siècle avec un équipement informatique entièrement rénové dans les salles de sciences, de technologie et au centre de documentation. Apprendre à utiliser Internet fait dorénavant partie de l'enseignement.

Au-delà des activités traditionnelles, le collège poursuit sa politique de coopération avec ses partenaires naturels, Infirmière, Croix-Rouge, Gendarmerie et bien sûr l'Association FCPE des parents d'élèves, dans le même souci de prévention et d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Sa politique culturelle est plus dynamique que jamais: sorties, toujours gratuites, sur des lieux historiques, aux théâtres, chorale de 70 élèves et concert, atelier artistique où l'esprit créatif est largement sollicité. L'achat de cimaises permettra d'accueillir dans le hall du collège les oeuvres d'artistes en herbe et des expositions temporaires ouvertes à tous.

Il continue sa politique d'ouverture à travers de nombreux projets qui donnent sens aux activités traditionnelles: séjour au ski, après un travail pluridisciplinaire sur l'équilibre, volcanisme en Auvergne, appariement avec un partenaire européen ...

Cette dynamique conduit les élèves à la fin de la 3ème vers une orientation individualisée qui permettra à chacun de réaliser sa personnalité et d'exprimer ses qualités.

La Principale, Mme MOTTI

“On peut vivre sans frère mais non pas sans ami”

LISTE DES ASSOCIATIONS LOCALES

AMICALE DES ANCIENS

Présidente: Mme Monique GAULT

Adresse: 3, route des Guillaumelles
45110 SIGLOY

Téléphone: 02.38.58.51.56

SOCIETE DES FETES

Président: M. Denis LECLERC

Adresse: 6, route des Guillaumelles
45110 SIGLOY

Téléphone: 02.38.58.58.20

COMPAGNIE DES ARCHERS DU VAL D'OR

Président: M. Daniel MARC

Adresse: 4, Quai du Port
45550 Saint Denis de l'Hôtel

Téléphone: 02.38.59.03.75

SIGLOY ENTENTE TENNISTIQUE

Président: M. Jean-Luc GRANDJEAN

Adresse: 41, route de Tigy
45110 SIGLOY

Téléphone: 02.38.46.20.96

SOCIETE DE CHASSE

Président: En attente d'élection

Adresse:

Téléphone:

SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Président: M. François CROSNIER

Adresse: 33, route de Marmain
45110 SIGLOY

Téléphone: 02.38.58.58.38



CALENDRIER 2002 DES FETES ET MANIFESTATIONS

JANVIER

26 : Galette des rois
S.E.T.

FEVRIER

8 : Assemblée
Générale comité des
fêtes

MARS

9 : Loto comité des
fêtes
23 : Assemblée
Générale S.E.T.

MAI

25 : Soirée spectacle
ou méchoui comité
des fêtes
26 : Rallye vélo
S.E.T.

JUIN

8 : Fête annuelle des
archers du val d'or
22 : Kermesse des
écoles

JUILLET

14 : Tournoi tennis
S.E.T.
Animation
associations locales

SEPTEMBRE

Voyage comité des
fêtes
22 : Vide grenier
S.E.T.

OCTOBRE

27 : Loto amicale des
anciens

NOVEMBRE

2 : Soirée choucroute
comité des fêtes.
23 : Repas amicale
des anciens

DECEMBRE

Téléthon
15 : Arbre de Noël
comité des fêtes à
Guilly



AMICALE DES ANCIENS

Notre amicale se porte toujours aussi bien. Nous étions encore 47 adhérents en 2001, mais malheureusement pour l'année 2002 nous serons moins nombreux car certains d'entre nous, du fait de leur état de santé, partent en maison de retraite.

S'il y a des personnes intéressées, qu'elles viennent nous rejoindre, elles seront bien accueillies.

Les réunions ont lieu 2 fois par mois, l'été de 14 heures 30 à 19 heures, l'hiver de 14 heures à 18 heures 30: jeux de toutes sortes sont à votre disposition et vous verrez que l'après-midi passe vite.

Pour une cotisation toujours inchangée de 50 francs, un goûter est servi lors de chaque réunion.

En Janvier a lieu l'assemblée générale avec communication des bilans moral et financier.

Tous les 2 ans, une élection permet de renouveler pour 1/3 les membres du bureau.

Cette assemblée se termine toujours par le partage de la galette des rois.

Maintenant, je vous informe de nos activités en l'an 2001:

- . 20 Février Vente publicitaire avec repas gratuit
- . 6 Mars Soirée crêpes, roussettes, beignets
- . 24 Avril Gâteaux de Pâques et Cabernet d'Anjou
- . 25 Septembre Repas préparé par les membres du bureau qui a été très apprécié
- . 21 Octobre Super Loto avec un peu moins de monde. Malgré tout la recette permet toujours d'offrir notre repas
- . 24 Novembre Repas préparé par M. Jean-Claude MIDON
- . 19 Décembre Repas de Noël préparé par les membres du bureau. L'apéritif nous est offert par M. et Mme Henri THROUDE et la bûche arrosée de champagne offert par M. et Mme WYSS. Je remercie les généreux donateurs. A la fin du repas distribution de champagne et boîte de chocolats à tous les adhérents.

A chaque anniversaire, nous offrons une bouteille de Saumur.

Je tiens à remercier M. Denis LECLERC et M. Marc PETIT pour la sonorisation de la salle pour notre loto et Denise VILLETTE pour nos affiches.

Bonne année 2002 et bonne santé à tous.

Le bureau se compose:

Présidente	Monique GAULT
Vices-Présidents	Solange RAGU et Henri GRANDJEAN
Trésorière	Fernande COUTANT
Secrétaire	Monique VARANNE
Membres actifs	Huguette ASSELIN
	Bernadette SENEÉ
	Gisèle GRANDJEAN
	Geneviève LEFAUCHEUX
	Huguette BOURSIN
	Paulette RONSSIN

SOCIETE DES FETES.

En cette fin d'année, riche en évènements associatifs, nous allons dresser le bilan de nos différentes activités.

- Le LOTO du 10 mars a eu un résultat honorable malgré une salle pas complète.
- Notre soirée du 19 mai avec l'OISEAU LYRE a manqué de spectateur, dommage !
- A la sortie « TRAPEZE » au cirque d'HIVER de Bouglione du 28 octobre, nous étions 61, tous charmés du spectacle.
- A notre soirée CHOUCROUTE du 3 novembre, animée par l'orchestre « CARCAGNO », 165 convives ont passé un très bon moment.
- Le 16 décembre, à l'arbre de Noël à Sigloy, animé par tous les enfants, une petite poignée de bénévoles et les institutrices, nous avons distribué 130 jouets. Merci pour cette belle fête !
- Un peu avant Noël, 43 plateaux-repas ont été apportés à nos aînés chez eux ou en maison de retraite.
- Notre manège a fait la joie des enfants et rappeler de bons souvenirs aux parents, tout d'abord à la kermesse des écoles, mais hélas pas au 14 juillet, à cause de la pluie et surtout à la fête à l'âne à Chateauneuf par une belle journée.

Mais à ce tableau presque beau, une ombre se pointe, une participation de moins en moins nombreuse de votre part, nous devons compter sur le hors commune et nos anciens se fatiguent. Que devons-nous faire pour vous rassembler ? Notre tâche n'est-elle pas d'animer le village ? Nous voilà, pour la plus part, découragés et près à laisser notre place ! Pour que la société reparte et ne se meure, venez vous joindre à nous à l'assemblée générale du 8 février à la salle des fêtes à 20h30, un pot de l'amitié clôturera la soirée.

Calendrier 2002 :

- | | |
|-------------------|-----------------------------|
| - 8 février | assemblée générale |
| - 9 mars | soirée loto |
| - 25 mai | soirée spectacle ou méchoui |
| - début septembre | voyage |
| - 2 novembre | soirée choucroute |
| - 15 décembre | arbre de Noël |
| - avant Noël | colis des anciens |

Le bureau :

- | | | | |
|-----------------------|------------------|-----------------------|---|
| - président d'honneur | Jean Cathelineau | - trésorier-adjoint | Lucien Ducrotoy |
| - président | Denis Leclerc | - secrétaire | Denise Villette |
| - vice-présidente | Evelyne Mathis | - secrétaire-adjointe | Sylvie Bryk |
| - trésorier | Marc Petit | - membres actifs | Simone Ducrotoy
Daniel Gault
Solange Ragu |

Durant la soirée du 14 juillet des jeunes filles de Sigloy nous ont offert un intermède dansé qui a obtenu un beau succès. Nous les en remercions.

La société des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année.

COMPAGNIE DES ARCHERS DU VAL D'OR SIGLOY



Daniel MARC Président 4, quai du port 45550 ST Denis de l'Hôtel Tel : 02.38.59.03.75 Fax : 02.38.58.98.86

Cette année encore, notre concours attire comme tous les ans de nombreux tireurs (160 cette année) et nous sommes toujours récompensé de nos efforts quand tout se passe aussi bien. Nous profitons de l'occasion pour renouveler nos remerciements aux agriculteurs de SIGLOY et à la municipalité qui contribuent au succès de ce concours.

Les sélections aux championnats de FRANCE jeunes et adultes sont de plus en plus élevées, ce qui explique que les résultats de nos tireurs sont moins bons que les années passées mais l'esprit reste intact.

C'est pour cela que notre club adhère au programme de formation mis en place par le comité départemental de tir à l'arc: "PODIUM 45". Malgré un coût élevé pour les clubs, nous sommes convaincus que le jeu en vaut la chandelle.

A l'aube du troisième millénaire, notre club rentre dans sa 25^{ème} année. A cette occasion, le club décide d'organiser une grande fête d'anniversaire à SIGLOY. Notre commission loisir et animation se charge des préparatifs afin que cette manifestation soit à la hauteur de l'évènement.

Et puis, si l'envie vous en dit, nous sommes prêts à vous accueillir au sein de notre club à partir de 10 -12ans et aussi à venir vous amuser à notre tir à l'oiseau, le jour de notre fête annuelle du club qui aura lieu le 8 Juin 2002.

Tous les archers de la compagnie de SIGLOY souhaitent à la municipalité et aux habitants leurs meilleurs voeux de bonheur et de santé pour 2002 et bonne fête à tous.



SIGLOY ENTENTE TENNISTIQUE

Après l'assemblée générale du 31 mars 2001 , le bureau est composé de .

Président	: Jean-Luc GRANDJEAN
Vice-Président	: Thierry FAURE
Trésorier	: Claude DUGENEST
Adjoint trésorier	: Philippe GERON
Secrétaire	: Jean-Marc GARNIER
Secrétaire Adjoint	: Julien BRACQUEMOND
Entretien du court	: Henri FANTI
Tournois	: Alain DECHAMBRE
Manifestations	: Marie-Anne JAN

Adhérents :

35 familles , représentant 71 personnes dont 23 jeunes de moins de 16 ans .

Ecole de Tennis :

Les cours de tennis ont été assuré par Mr JULIEN PRIAN de Châteauneuf .
17 élèves et 56 heures de présences malgré le mauvais temps. Le financement part les participants et le club .**Merci JULIEN.**

Rappel :

Le club est géré par des bénévoles , veuillez simplifier les tâches ;surtout pour le renouvellement des badges. Merci de respecter les permanences et de redonner les clés et badges en cas d'arrêt . Cela commence a nous coûter en temps et argent .Les personnes n'ayant pas renouvelé après les dates , les cautions ne seront pas redonnées , les badges et clés confisqués .

Nous remercions tous les bénévoles , la commune et le comité des fêtes pour leurs aides pendant les manifestations .

Pour tout renseignement ,contacter Mr Jean-Luc GRANDJEAN tél. :02.38.46.20.96.

Les membres du S.E.T vous souhaitent une bonne année 2002

CALENDRIER DES FETES 2002



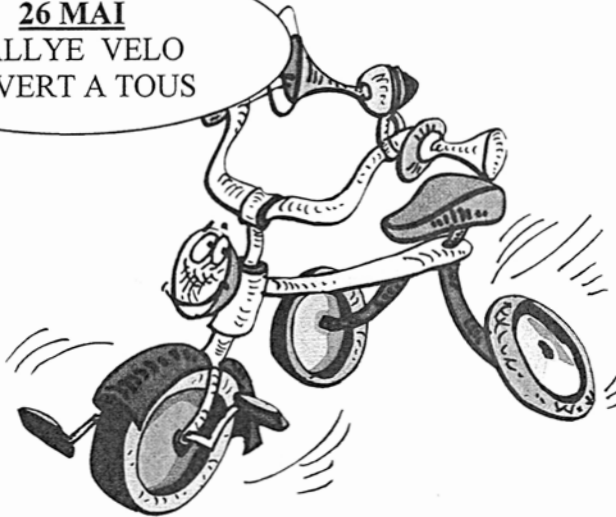
LE **26 JANVIER**
GALETTE DES ROIS
OFFERTE AUX
HABITANTS DE SIGLOY

ASSEMBLEE GENERALE
LE **23 MARS**

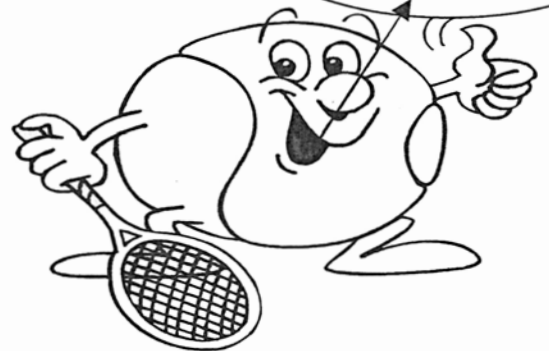
PERMANENCES
30 MARS 10H/12H
6 AVRIL 10H/12H



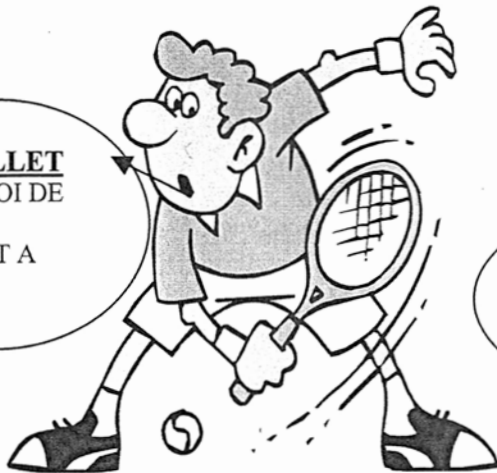
26 MAI
RALLYE VELO
OUVERT A TOUS



TOURNOI DE TENNIS
GUILLY/SIGLOY
25 MAI AU 16 JUIN



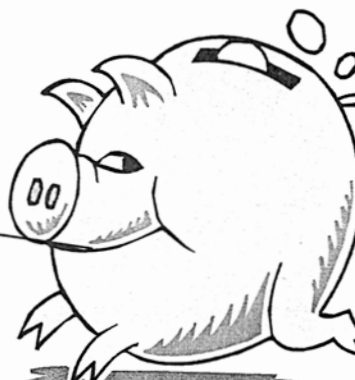
14 JUILLET
TOURNOI DE
TENNIS
OUVERT A
TOUS



ARTISANAT ET
VIDE -GRENIERS
22 SEPTEMBRE



DEBUT DECEMBRE
JOURNEE AU PROFIT DU
TELETHON



TOUT AU LONG DE L'ANNEE LES RENDEZ-VOUS AVEC NOS AINES

Le repas des Anciens

L'habituel repas réunissant les personnes âgées de plus de 65 ans et leur conjoint, invité quel que soit son âge, aura lieu le Dimanche 3 Mars 2002.

Le colis de Pâques

Destiné aux personnes âgées à partir de 75 ans (47 en 2001), il est confectionné et distribué par les membres du C.C.A.S.

Le colis de Noël

Lui, est offert aux mêmes personnes par la Société des Fêtes.

ANCIENS COMBATTANTS 1939-1945 ET CATM

Voulant continuer à honorer le souvenir de leurs camarades tombés au champ d'honneur, notre section qui ne compte plus que 5 membres essaie de commémorer dans le respect et la pensée le 8 Mai et le 11 Novembre. Mais malheureusement, seulement une trentaine de nos concitoyens assistent à ces commémorations qui sont appelées à disparaître si notre jeunesse ne reprend pas le flambeau assez vite.

Nous avons eu la tristesse de perdre notre dernier APG et porte drapeau, Monsieur Gabriel AGOYER. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

Les membres: . 3 de la guerre 1939-1945: Eugène NIZON
Victor POIGNARD
Daniel ASSELIN
. 1 de la guerre d'Indochine: Henri THROUDE
. 1 ancien d'Algérie: François CROSNIER

Le Président, François CROSNIER

LA PAROISSE

En cas de besoin, il est conseillé de s'adresser directement à l'Abbé Lucien LELAIT, au Presbytère de Châteauneuf sur Loire, 12 rue Mignerou ou de téléphoner au 02.38.58.40.12

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ANNEE 2001

“La politesse est une monnaie qui enrichit non point celui qui la reçoit mais celui qui la donne”

Ouverte depuis le 30 Septembre 2000, la Bibliothèque de SIGLOY est actuellement fréquentée par une trentaine de lecteurs.

Grâce à l'apport et au renouvellement réguliers de nouveaux documents par la Bibliothèque Départementale, chacun, petits et grands, peut y trouver loisirs, documentation, information et activité culturelle.

L'accès à la bibliothèque, la consultation sur place et le prêt de livres sont gratuits.

Les prêts à domicile sont réservés aux personnes inscrites et, pour s'inscrire il suffit de justifier de son identité et de son domicile.

On peut emprunter 3 documents pour 3 semaines.

Horaires d'ouverture au public:

- Mardi de 16 H 00 à 17 H 00
- Samedi de 11 H 00 à 12 H 00

Mesdames Yvette NOIZET et Claudine DUGENEST vous invitent à devenir de futurs lecteurs et seront heureuses de vous accueillir.

Projet de livre sur SIGLOY au siècle passé: si vous avez des suggestions à apporter, des documents ou des idées à nous donner pour la rédaction de ce livre, vous pouvez contacter Monsieur Jean CATHELINÉAU. Nous vous remercions à l'avance de votre aide.

APERITIF A LA CHICOREE

Prendre un litre de vin blanc doux. Mettre 4 cuillerées à café de chicorée dans le vin et laisser macérer pendant 48 heures, ainsi que deux morceaux de citron râpé.

Filtrer et ajouter un verre d'eau de vie à 60 °. Mélanger et mettre en bouteille.

Cette boisson est défatigante et tonique mais ...

VIN DE NOIX

Trois bouteilles de bon vin rouge, 13 noix entières vertes (cueillies le 14 juillet), un litre de marc, un kg de sucre.

Mettre les noix entières dans le vin, ajouter l'alcool et le sucre et laisser macérer deux mois.



TELETHON SIGLOY

le 8 décembre 2001

Ils accélèrent

Le résultat des manifestations 2001, bat des records à Sigloy

15.570,22 F = 2.373,66 €

Recettes	En chèques	En espèces	Total
Regroupement pédagogique Guilly Sigloy		1621.80	1621.80
Partenaires Artisans et commerçants	3323.33	400.00	3723.33
Dons	2881.19	3934.17	6815.36
Crêpes - Gaufres – Boissons- Sandwichs Lampions		3409.73	3409.73
Total	6204.52	9465.70	15570.22

Participation de la commune pour un montant de 1144,74 F = 174,51 €

Vendre des mots, ce n'est pas vendre du vent
Un mot, une ligne, une phrase d'encouragement
Pour toutes les personnes atteintes de la Myopathie

C'est plus fort que tout
C'est plus fort que la maladie

Prenez votre belle plume
Ouvrez votre cœur

Et écrivez simplement quelques mots de bonheur
Un message de soutien et d'espoir
Contre un don de votre choix

Et se dire quelque part
C'est peut-être peu
Mais c'est beaucoup pour eux

L' AFM et les bénévoles de Sigloy vous remercient de votre soutien

Jean-Luc GRANDJEAN



UN GRAND MERCI A.....

La municipalité de SIGLOY
 Le comité des fêtes
 Le club des Anciens
 Sigloy entente tennistique
 Les Ecoles de Guilly / Sigloy
 Les partenaires : Artisans / Commerçants
 Aux bénévoles
 Aux chanteurs ,musiciens, lecteurs, et figurants
 Aux donateurs

LE COMITE D'ORGANISATION



HISTOIRE D'EURO

RETROSPECTIVE

- **La naissance du Franc :**

Le Franc était une monnaie déjà utilisée sous l'ancien régime. Le premier Franc a plus précisément été créé par Jean II le Bon en 1360. Le choix du nom n'est pas dû au hasard. A l'époque, le mot signifie « libre ». Le mot présente en outre l'avantage d'évoquer le peuple des Francs et il paraît indiqué pour une monnaie émise en France. C'est ce nom qui est repris par les révolutionnaires pour désigner la monnaie française. Le 15 août 1795, le franc remplace la livre comme unité de compte.

- **La crise du Franc en 1924 :**

Les années d'après guerre sont marquées par une tendance de fond à la dépréciation du Franc. Entre 1919 et juillet 1926 il perd près de 90% de sa valeur nominale face à la livre sterling.

- **La création du nouveau Franc :**

La décision d'instituer une nouvelle unité monétaire, égale au centuple de l'ancienne, est prise par l'ordonnance du 27 décembre 1958.

A partir du 4 janvier 1960, des billets en nouveau francs sont mis en circulation et afin de ne pas perturber les habitudes du public, ils sont identiques aux billets précédents mais libellés en nouveaux francs.

- **La dernière gamme de billets avant l'Euro :**

La nouvelle gamme est lancée dans les années 1990. Elle comporte quatre billets :

- ✓ 50 francs « Antoine de Saint-Exupéry »
- ✓ 100 francs « Paul Cézanne »
- ✓ 200 francs « Gustave Eiffel »
- ✓ 500 francs « Pierre et Marie Curie »

- **Du Franc à l'Euro :**

L'Euro naît le 1^{er} janvier 1999, sept mois après la création du Système européen de banques centrales.

Douze banques centrales nationales et la banque centrale européenne constituent l'eurosystème qui gère la monnaie de plus de 300 millions d'Européens.

Amusons-nous

Pour convertir en francs un montant exprimé en euro :

Multiplier le montant par 10 et soustraire le tiers du chiffre obtenu.

Exemple : un produit d'une valeur de 4,5 euros :

$4,5 \times 10 = 45$ $45/3 = 15$ $45-15 = 30$ francs

(en fait $4,5 \times 6,55957 = 29,52$ francs) ... Facile !!!!

Découvrons dès maintenant notre nouvelle monnaie

Le 1^{er} janvier 2002, nous utiliserons les pièces et les billets en euros en France et dans les 11 autres pays européens ayant adopté la monnaie unique : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal. Les pièces et les billets émis par chaque pays seront utilisables dans tous les pays de la zone euro.

Faces communes aux 12 pays de la zone euro



1 centime* d'euro
→ environ 7 centimes de franc



2 centimes* d'euro
→ environ 13 centimes de franc



5 centimes* d'euro
→ environ 33 centimes de franc



10 centimes* d'euro
→ environ 66 centimes de franc



20 centimes* d'euro
→ 1,31 franc



50 centimes* d'euro
→ 3,28 francs



1 euro → 6,56 francs



2 euros → 13,12 francs

* ou cent (appellation communautaire)

**L'euro, c'est plus
facile ensemble.**



UNION EUROPÉENNE



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les pièces et les billets en euros

Les pièces

Comment les différencier ?

Il y a 8 pièces allant de 1 centime à 2 euros. Afin d'éviter tout risque de confusion, les pièces se distinguent les unes des autres par leur composition, leur couleur, leur poids et leur épaisseur.

Que représentent-elles ?

Chaque pièce possède une face commune aux douze pays et une face nationale propre à chaque pays. La face commune, exprimant la valeur de la pièce, représente l'Union européenne sous différentes formes avec, en toile de fond, les douze étoiles, symbole de l'Europe. La face nationale française représente les symboles propres à la République française (Marianne, semeuse, arbre), ainsi que la date de fabrication de la pièce, le tout entouré de douze étoiles. Les pièces en euros destinées à la France sont fabriquées par la direction des Monnaies et Médailles, dans son usine de Pessac, en Gironde.

Les billets

Comment les différencier ?

Il y a 7 billets allant de 5 euros à 500 euros. Chaque billet est facilement identifiable par sa couleur et son format. Plus sa valeur est élevée, plus le billet est grand. Les billets sont absolument identiques recto et verso dans les douze pays de la zone euro.

Que représentent-ils ?

Chaque billet retrace les styles d'architecture qui symbolisent le patrimoine culturel commun de l'Europe. Au recto de chacun des 7 billets figure un portail ou une fenêtre différents. Ils correspondent à une grande étape de l'histoire architecturale européenne, symbolisant l'esprit d'ouverture et de coopération de l'Europe. Le verso représente un pont qui illustre l'une des sept périodes architecturales ; ils reflètent les liens entre les peuples européens et ceux du reste du monde. Les billets en euros destinés à la France sont fabriqués par la Banque de France en Auvergne : Vic-le-Comte (papeterie) et Chamalières (impression).

Reconnaissance et sécurité

• Pour éviter tout risque de contrefaçon, des signes de sécurité ont été incorporés dans les billets en euros : filigranes, fil de sécurité, encres, gravures spéciales et hologrammes. Ces signes ne figurent pas sur les reproductions présentées sur ce document. Pour vous aider à bien reconnaître ces signes de sécurité, une campagne de communication (diffusion de brochures, annonces presse, films TV, etc.) a été lancée par la Banque centrale européenne et, en France, par la Banque de France.

• Les pièces et les billets en euros ont été conçus, après consultation de l'Union européenne des aveugles, pour être reconnaissables au toucher : impression en relief par une technique spéciale (taille douce), signes tactiles près des bordures pour les billets ; les pièces se distinguent par leur composition, leur poids, leur épaisseur et leur tranche. Ces caractéristiques seront également très utiles aux voyants.

Caractéristiques des pièces en euros

VALEUR	DIAMETRE en mm	COMPOSITION	VALEUR	DIAMETRE en mm	COMPOSITION
1 centime	16,25	Acier cuivré	20 centimes	22,25	Or nordique**
2 centimes	18,75	Acier cuivré	50 centimes	24,25	Or nordique**
5 centimes	21,25	Acier cuivré	1 €	23,25	Bimétallique, bicolore
10 centimes	19,75	Or nordique**	2 €	27,75	Bimétallique, bicolore

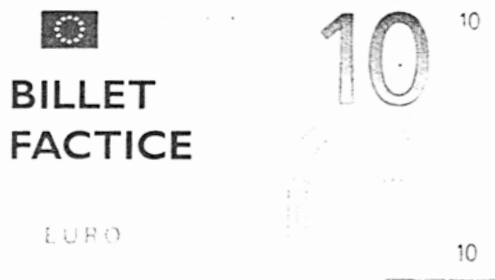
“L'argent ne fait pas le bonheur mais aide à s'en passer”



5 euros → 32,80 francs



100 euros → 655,96 francs



10 euros → 65,60 francs



200 euros → 1311,91 francs



20 euros → 131,19 francs



500 euros → 3279,79 francs



50 euros → 327,98 francs



Attention : ces fac-similés présentent des différences de dimensions et d'apparence avec les futurs billets et pièces en euros que vous utiliserez à partir du 1^{er} janvier 2002. Vous pouvez découvrir avec plus de détails les futurs billets, notamment leurs principaux signes de sécurité, sur le site Internet de la Banque de France: www.banque-france.fr dans la rubrique « euro pour tous », ou sur celui de la Banque centrale européenne: www.euro.ecb.int/fr/section/recog.html

Toute tentative d'utilisation de ces fac-similés comme moyen de paiement est interdite par la loi (art. 442.1 et suivants du code pénal).

Caractéristiques des billets en euros

VALEUR	DIMENSIONS en mm
5 €	120 x 62
10 €	127 x 67
20 €	133 x 72
50 €	140 x 77
100 €	147 x 82
200 €	153 x 82
500 €	160 x 82

LE MAINTIEN A DOMICILE

DANS LE CANTON DE JARGEAU

POUR QUI ?

- **Agé(e)**, vous souhaitez rester à votre domicile malgré vos difficultés à effectuer nombre de tâches matérielles pourtant indispensables
- **Malade**, vous n'êtes pas en mesure d'effectuer seul(e) votre ménage, vos repas ou recherchez l'aide indispensable au maintien à domicile...
- **Pour vos parents** dont l'état nécessite soins et attentions particuliers, voire une présence permanente ou partielle...

VOUS NE POUVEZ PLUS FAIRE

- le ménage de votre logement,
- la préparation des repas,
- l'entretien de votre linge,
- les courses,
- les petites démarches administratives...

1 - NOUS VOUS PROPOSONS

Une **AIDE A DOMICILE** qui viendra chez vous en fonction de vos besoins.
Par sa présence et son écoute, elle peut aussi vous apporter soutien et réconfort.

A QUI S'ADRESSE CETTE AIDE ?

Aux retraité(e)s

QUI PAYE ?

- Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle de votre Caisse de Retraite ou de l'Aide Sociale Départementale.
- En fonction de vos ressources, vous ne payez qu'une partie des frais.
- Nous étudions avec vous toutes les possibilités de prise en charge.

2 - VOUS NE POUVEZ PAS BENEFCIER D'UNE AIDE FINANCIERE DE VOTRE CAISSE DE RETRAITE ?

- Nous vous proposons une **ASSISTANTE MENAGERE**.

A QUI S'ADRESSE CETTE AIDE ?

- A TOUS.

QUI PAYE ?

- C'est vous qui employez l'assistante ménagère.
- Nous élaborons les bulletins de paye de votre salariée et gérons les cotisations URSSAF, moyennant une participation pour ce service.
(si vous avez plus de 70 ans, vous ne payez pas les charges patronales à l'URSSAF).

L'AGREMENT QUALITE

Dans le cadre des agréments « simple » et « qualité » délivrés aux Associations depuis 1997, nous vous proposons une multitude de services à domicile.

Notre personnel est formé, qualifié et reconnu, pour vous offrir l'aide la mieux adaptée à votre situation.

LES AVANTAGES FISCAUX

Une partie des frais, rémunérations et charges sociales est déductible de vos impôts, selon les mesures en vigueur.

DISCRETION ET RESPECT

Ces services, regroupés au sein de la Fédération Départementale des Associations de Soins et Services à Domicile du Loiret, gèrent localement, dans la plus grande discrétion et le respect de la personne aidée, les problèmes spécifiques du maintien à domicile.

La mission de la Fédération est de soutenir et de promouvoir l'action des Associations :

- elle les représente auprès des organismes officiels et financiers,
- elle leur distribue subventions et financements,
- elle favorise la création de nouveaux services.

FAIRE APPEL A NOS ASSOCIATIONS.

C'est l'assurance pour vous de trouver rapidement la personne de confiance et de qualité pour répondre à vos besoins spécifiques.

Exiger le label « AGREMENT QUALITE » est votre meilleure garantie.

CONTACTEZ-NOUS AU



**ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE
AUX PERSONNES AGEES, INFIRMES ET ISOLEES
DU CANTON DE JARCEAU**
Centre Social – Rue du Château d'Eau
B.P. N° 2 - 45510 TIGY
Tél. et Fax : 02.38.58.11.54





OFFICE DE
TOURISME

Office de Tourisme

de Châteauneuf - Germigny - Sigloy

L'Office de Tourisme met en place des nouveaux horaires d'ouverture en 2002 pour vous accueillir dans les meilleures conditions :

JANVIER	FÉVRIER	MARS
Lundi et Mardi de 9h30 à 12h30 du Mercredi au Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00		
AVRIL	MAI	JUIN
du Lundi au Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00		du Lundi au Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
du Lundi au Dimanche midi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00		du Lundi au Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Lundi et Mardi de 9h30 à 12h30 du Mercredi au Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00		

Chaque mois, nous éditons **Le P'tit Canard de l'Office.**

Ce bulletin des fêtes, manifestations, animations qui vous sont proposées dans le secteur proche est disponible au bureau d'accueil. Vous pouvez également vous y abonner pour le recevoir directement à votre domicile le 1^{er} de chaque mois.

Abonnement 22 euros

Vous trouverez également à l'Office de Tourisme des informations diverses et variées sur les activités offertes aux habitants de notre secteur et les attraits touristiques de notre région.



L'Office de Tourisme réalise, en partenariat avec les Offices de Tourisme voisins de Jargeau, Saint Benoît et Sully sur Loire, des éditions présentant notre Pôle Touristique "La Loire en Val d'Or - Sologne" :

- ☺ Le dépliant **Monuments et Loisirs**
- ☺ La brochure **Hébergement et Restauration**
- ☺ Le **Guide Touristique des Communes**
qui soutiennent l'action du Pôle

Nous vous proposons également une **bibliothèque de prêt** des catalogues départementaux des "Gîtes de France" et "Clévacances", ainsi que des brochures sur les régions françaises pour préparer agréablement vos prochaines vacances.

L'Office de Tourisme est également **Délégué CADO au Théâtre d'Orléans**. Chaque année, nous vous proposons un abonnement à trois spectacles de qualité au théâtre d'Orléans avec un transport en car assuré gratuitement au départ de Châteauneuf. Pour la prochaine saison 2002-2003, transmettez-nous vos coordonnées et nous vous ferons parvenir le programme en juin prochain.

à très bientôt à l'Office de Tourisme

3 place Aristide Briand - 45110 Châteauneuf sur Loire ☎ 02.38.58.44.79 📠 02.38.58.52.83

LE RESEAU D'ECHANGES

RECIPROQUES DE SAVOIRS

Depuis 1 an ½, un Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs existe sur le canton.

L'objectif du réseau est de permettre aux personnes, dans un échange réciproque, de transmettre leurs savoirs et d'acquérir de nouvelles connaissances dans les domaines les plus variés. De cette façon, le réseau facilite les rencontres et permet de tisser des liens.

Ainsi, Marie va apprendre à Luc à se servir d'un ordinateur, Luc va offrir des cours de guitare à qui le demande, Julie voudrait apprendre à parler italien...

Toute offre suppose une demande et toute demande suppose une offre à plus ou moins long terme. Il n'y a ni grands, ni petits savoirs, tous les savoirs sont importants.


Les échanges peuvent être individuels ou collectifs, dans un lieu municipal, associatif ou à domicile. On n'échange ni bien matériel, ni service, ni argent, uniquement des savoirs.

Où vous adresser ?

Téléphonez à l'accueil de vos mairies ou rencontrez nous au

Centre Social de CHATEAUNEUF SUR LOIRE

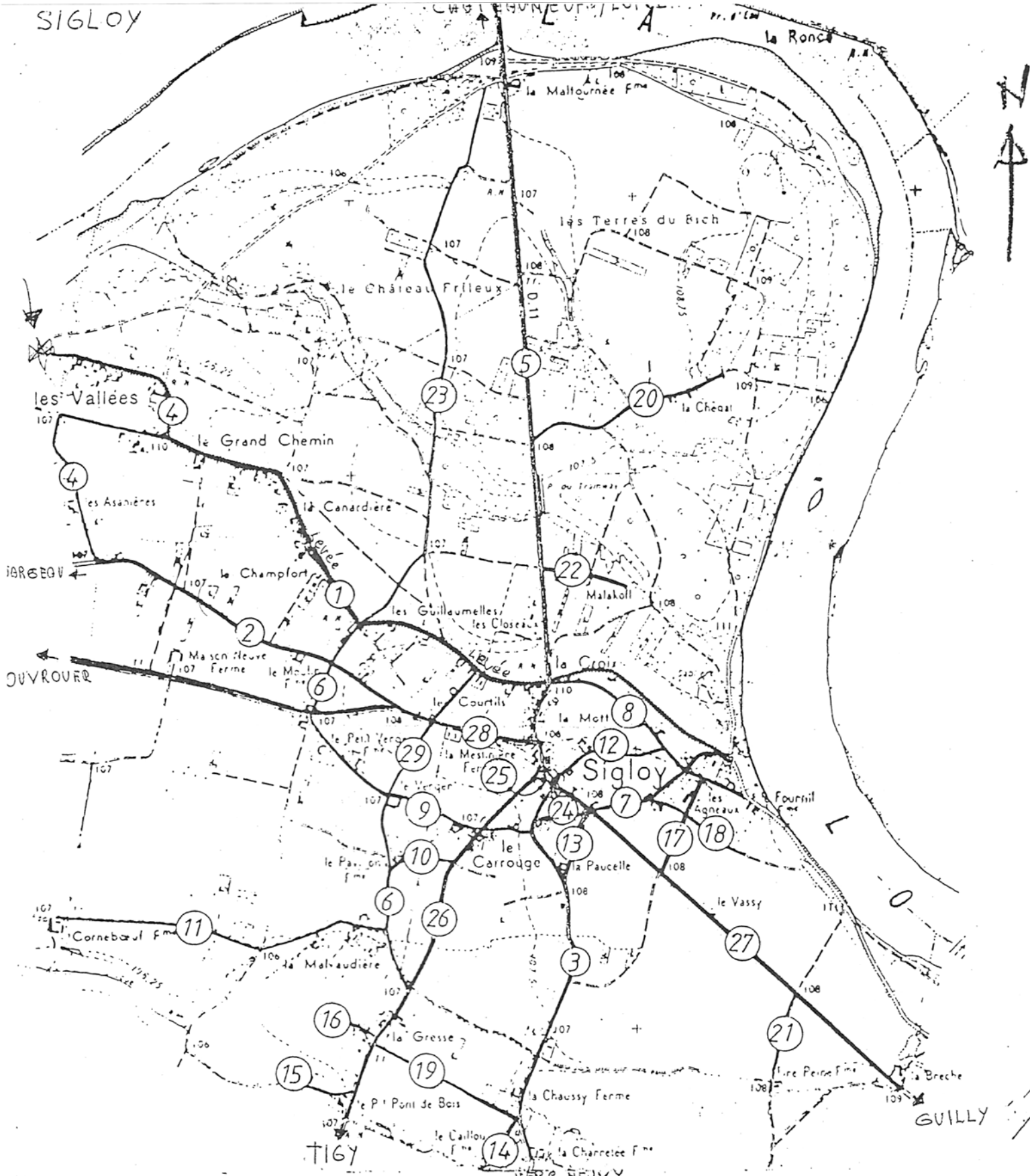
Les mardis et jeudis après-midi

 02.38.58.50.53

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

SAMU	15
POMPIERS	18
POMPIERS de Châteauneuf sur Loire (renseignements)	02.38.58.44.45
GENDARMERIE de Châteauneuf sur Loire	02.38.46.86.70
GENDARMERIE de Jargeau	02.38.46.83.70
EDF GDF Services Loiret	0 810 745 745
<u>MEDECINS</u>	
* Châteauneuf sur Loire:	
. Maison médicale: Bernabé - Landman - Péneau	02.38.58.43.00
. Maison médicale: Eymery - Salvaterra	02.38.58.41.30
. Cabinet médical: Boulard - Decosse	02.38.58.46.34
* Tigy:	
. Cabinet médical: Daligaux - Delarue - Pouthier	02.38.58.00.37
<u>INFIRMIERES</u>	
* Châteauneuf sur Loire:	
. Cabinet infirmières: Dekyndt - Hurisse - Nusillard	02.38.58.97.00
. Mme Gaucher/Noizet	02.38.58.64.98
* Tigy:	
. Cabinet infirmières: Lecallo/Bague - Sabau	02.38.58.07.98
. Mme Moret	02.38.58.10.84
<u>AMBULANCES</u>	
* Sigloy:	
. Ambulances Trois Etoiles	02.38.58.18.18
* Vitry-aux-Loges:	
. Ambulances de la Forêt	02.38.59.56.56
* Sandillon:	
. La Croix Bleue	02.38.41.02.34
* Urgences	02.38.46.16.15

SIGLOY



- | | | |
|--------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| 1 : Route de la Levée | 10 : Route du Pavillon | 20 : Route de la Chénat |
| 2 : Route de Marmain | 11 : Route de la Malvaudière | 21 : Impasse de Tire Peine |
| 3 : Route de Neuvy | 12 : Route de la Motte | 22 : Impasse Malakoff |
| 4 : Route des Vallées | 13 : Rue de la Pocelle | 23 : Route des Varennes |
| 5 : Route de Châteauneuf | 14 : Impasse du Caillou | 24 : Rue de la Petite Pocelle |
| 6 : Route du Verger | 15 : Impasse de la Noue | 25 : Rue de l'Eglise |
| 7 : Route de la Loire | 16 : Impasse de la Cholette | 26 : Route de Tigy 50 |
| 8 : Route de la Tuilerie | 17 : Route des Grands RUS | 27 : Route de Guilly |
| 9 : Route du Clos Verger | 18 : Route du Fournil | 28 : Route d'Ouvrover |
| | 19 : Route des Sentes | 29 : Route des Guillaumelles |

